

La revue de l'Observatoire



Tiers-Lieux et
transition écologique

OBSERVATOIRE
DES TIERS-LIEUX

France
TIERS
LIEUX

La revue de l'Observatoire

L'équipe de l'Observatoire des Tiers-Lieux Yolaine Proult *Directrice générale de France Tiers-Lieux*, Rémy Seillier *Directeur général adjoint de France Tiers-Lieux*, Arnaud Idelon *Responsable éditorial du Média de l'Observatoire des Tiers-Lieux*, Cécile Gauthier *Chargée de mission Recherche à l'Observatoire des Tiers-Lieux*, Antoine Thomas *Chargé de communication de France Tiers-Lieux*, Éléonore Paul *Chargée de projet éditorial de l'Observatoire des Tiers-Lieux*

France Tiers-Lieux est un Groupement d'Intérêt Public qui réunit le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère du Travail, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de la France, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'Association Nationale des Tiers-Lieux (ANTL).

Sommaire

Tiers-lieux &
planification écologique
p.6

Données
de l'Observatoire
p.12

Tiers-lieux et
consommation durable
par Julie Marsaud
p.14

Changer de méthode
pour pouvoir agir
par Catherine
Mechkour-Di Maria
p.17



Expé- rimentation durable

Édito p.22

Portraits d'initiatives

TETRIS: un tiers-lieu
transitionnel?
p.23

La Petite Rockette:
tiers-lieu-ressourcerie ou
lieu-ressource?
p.28

La Matière: manufacture
du réemploi et de l'éco-design
p.32

🔗 ANALYSE

Changer le logiciel ou changer
les imaginaires, faire évoluer la
mesure d'impact
p.34

Pour une politique urbaine
des espaces transitionnels
p.40



Alimentation

Édito p.50

Portraits d'initiatives

Les tiers-lieux alimentaires:
point de vue d'un élu
p.51

La Grange de Grospuy:
un tiers-lieu qui travaille
la solidarité
p.54

La grange des Roues:
pour la restructuration
de la filière blé
p.56

🔗 ANALYSE

Tiers-lieux et filières
de proximité
p.60

Faire de l'alimentation durable
l'affaire de tous
p.66

Fabrication locale

Édito p.74

Portraits d'initiatives

Homemade: des systèmes
productifs décentralisés
p.75

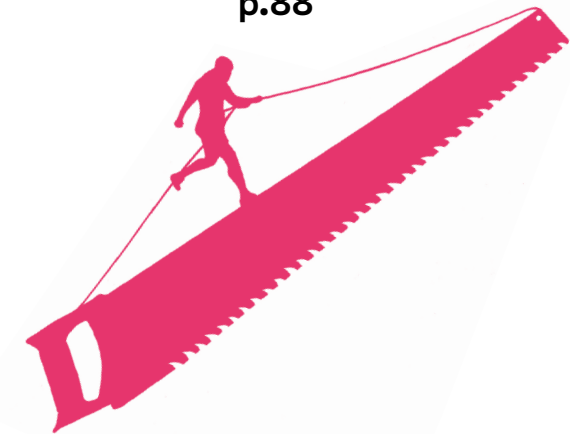
Comme Un Établi:
travailler dans un atelier de
fabrication partagée
p.78

La Fab Unit: une fabrique
d'objets et de mobiliers
p.80

🔗 ANALYSE

Ouvrir les boîtes noires
p.84

En vert, les tiers-lieux!
p.88



Crédits
p.98

Les tiers-lieux dans la transition écologique

Nos territoires en action face à l'urgence

Les derniers recensements de France Tiers-lieux démontrent qu'on ne peut plus ignorer le phénomène des tiers-lieux. Entre 2021 et 2023, leur nombre est passé de 2 500 à plus de 3 500 et, si cette dynamique se poursuit, ils pourraient être 5 000 à l'horizon 2025. Ils se développent aujourd'hui en priorité en dehors des grands centres urbains, avec 62% des tiers-lieux qui se situent hors des 22 métropoles administratives, et plus d'un tiers-lieu sur trois est situé en milieu rural. Ils forment un autre visage de la France qui innove, en hyper-proximité, par la coopération et le faire ensemble, avec la volonté de préserver les ressources naturelles et de promouvoir un autre rapport à la consommation et à la production. Ils contribuent à remettre l'économie au service d'un développement écologique des territoires, se positionnant comme une alternative réelle à un modèle fondé sur l'hypercroissance, le gigantisme et la financiarisation.

La société civile s'est déjà emparée de la transition écologique

Ces initiatives issues de la société civile dans des logiques *bottom-up*, sont aujourd'hui accompagnées par l'Etat et les collectivités territoriales, qui ont identifié que se construisait dans ce mouvement des manières de répondre aux défis de notre temps. Espaces du faire et de l'engagement, ils composent au quotidien, et de manière concrète, des solutions aux défis du développement durable :

- Relocalisation de la production (ils sont près de 1550 tiers-lieux et espaces du faire à promouvoir circuits courts et éco-conception)
- Démocratie alimentaire et transition agro-écologique (autour de 350 tiers-lieux « nourriciers » accompagnent les néo-agriculteurs et s'engagent pour l'accès de tous à une alimentation durable)
- Modes de consommation durable (33% des tiers-lieux sont engagés dans la lutte contre l'obsolescence programmée avec des activités de réemploi, recyclage et réparation).

Des leviers de territorialisation de la planification écologique ?

Les tiers-lieux répondent ainsi, avec créativité et résilience, aux enjeux et défis que nous vivons, en favorisant l'expérimentation collective, en associant une pluralité de parties prenantes autour de projets d'utilité territoriale et en favorisant la contribution citoyenne. Accompagner le développement des tiers-lieux c'est soutenir autant de leviers concrets de la transition écologique. Sur chacune des priorités de la planification écologique, les tiers-lieux sont déjà en train d'agir sur :

- La sobriété foncière et la réduction de l'artificialisation des sols par la réhabilitation de friches, l'intensification des usages sur le bâti existant, l'éco-réhabilitation et la revalorisation de patrimoines vacants ;
- Le réemploi, le recyclage et l'innovation pour de nouveaux procédés de fabrication ;
- La mobilité, en participant à la réduction des déplacements dans les territoires et en milieu rural en apportant des services là où il n'y en a plus ;
- La relocalisation de la production par de nouveaux pôles de production, la structuration de filières locales, l'accueil d'artisans locaux, la mutualisation de parcs de machines et de moyens de production à l'échelle du territoire.

Si nous prenons la mesure de leur potentiel et que nous adaptons les outils publics à leurs modes de fonctionnement - coopératifs, contributifs et expérimentaux - les tiers-lieux sont en mesure de s'intégrer au cœur des stratégies publiques pour répondre aux

enjeux de la transition écologique. Nous sommes de plus en plus nombreux à l'avoir identifié, à l'image du rapport « Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes »¹ du CESE, qui préconise de resserrer le maillage des tiers-lieux et autres espaces dédiés au « faire » et au lien social en l'inscrivant comme un objectif de politique publique, dans l'ensemble des territoires, urbains comme ruraux.

Pour une transition écologique démocratique

Enfin, le changement climatique va provoquer de fortes évolutions dans les années à venir, nous devons nous y préparer. Les tiers-lieux organisent aujourd'hui des espaces de mise en débat et de mise en pratique de la transition écologique dans les territoires. Ils permettent de travailler collectivement sur l'acceptabilité des contraintes liées à la transition écologique, en faisant de cette transition un objet du quotidien mais surtout un objet collectif et démocratique, plutôt qu'une injonction technocratique. Lors du Covid, les tiers-lieux ont déjà prouvé leur rôle essentiel en temps de crise (fabrication distribuée de masques et visières, distribution de paniers solidaires, chaînes de maintien du lien social, etc.)². Plus que jamais, nous allons avoir besoin d'espaces comme les tiers-lieux, où se retrouver entre citoyens pour sortir de la sidération face aux crises et aux urgences, pour entrer en action collectivement et construire des solutions en hyper-proximité, par la solidarité et la coopération.

Cette première revue de l'Observatoire des Tiers-Lieux nous immerge dans les coulisses de ces tiers-lieux mobilisés pour la transition écologique, au travers de portraits d'initiatives, d'interviews et de décryptages réalisés par des chercheurs, praticiens, journalistes ou acteurs publics, autour de trois grandes thématiques : la transition écologique, l'alimentation durable et la relocalisation de la production. Chaque sous-partie se compose d'analyses, positionnant clés de lecture, repères, chiffres et synthèse de la connaissance existante sur le sujet, ainsi que de portraits d'initiatives - sous la forme d'interviews ou de portraits de lieux - destinés à s'immerger dans la réalité de terrain des tiers-lieux.

¹ *Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes*, lecese.fr [en ligne]

² *Covid-19 : France Tiers-Lieux et la Fondation de France lancent un fond de soutien pour les maker*, makery.info [en ligne]

Planification écologique

Des réponses concrètes aux **6** priorités de la planification écologique du gouvernement.



1 Mieux se loger

● Profitant souvent d'espaces vacants, de locaux abandonnés ou d'anciennes friches pour se développer, les tiers-lieux interrogent notre façon de consommer l'espace en privilégiant la réhabilitation et la revalorisation de patrimoines existants plutôt que la construction ex nihilo. Pour exemple, *Les Ateliers Jean Moulin* (29) ont réhabilité 12 000 m² du lycée maritime de Plouhinec; *Les Usines* à Ligugé (86) est un tiers-lieu installé sur la friche industrielle d'une ancienne filature; la *Manufacture des Capucins* (27) et *Le Vesseaux Mère* (07) ont réhabilité d'anciens couvents en lieux dédiés à la transition écologique... Ils réinvestissent également des anciens hôpitaux, des facultés (*Hôtel Pasteur* (35), des moulinaages, des gares (*La Station* (62), *L'Open Gare* (64), etc.

● Incubateurs d'initiatives citoyennes, les tiers-lieux font émerger de nombreux projets d'expérimentation en lien avec l'éco-rénovation et les formes d'habitat léger comme des ateliers d'accompagnement aux particuliers pour qu'ils réalisent eux-mêmes leurs travaux de rénovation (*Les Ateliers de L'Arban* (23), *le Tiers-lieu Sainte Marthe* (06) et des ateliers pour construire des Tiny House et des habitats légers (*le Roselab*, *les Imaginations Fertiles*, *le Laboratoire de Lustar* (31). Certains tiers-lieux vont même jusqu'à l'éco-construction de leurs propres lieux en s'appuyant sur des ressources locales (*Le Macondo* (34).

La ferme de Quincey, Rennes (35)
Projet d'agriculture urbaine, jardin partagé
→ p.51



2 Mieux se déplacer

● Les tiers-lieux accompagnent la transition vers les mobilités douces. Ils promeuvent des modes de transports alternatifs à l'automobile en facilitant l'accessibilité et la pratique du vélo, en proposant des ateliers de réparations de vélo (*Le Garage Moderne* (33), *La Cour Cycllette* (94) ou encore à travers l'expérimentation de véhicules intermédiaires. Ils participent également à réduire la distance entre le domicile et le lieu de travail avec des espaces propices au télétravail (30% des usagers des espaces de coworking sont des salariés en télétravail) et permettent d'éviter la solitude du travail à domicile.



3 Mieux préserver nos écosystèmes

● Si 30% des tiers-lieux proposent des activités de jardins partagés, d'autres développent des fermes pédagogiques de sensibilisation comme *La Ferme de Toussacq* (77) qui propose des visites de la ferme à des écoles, des groupes d'étudiants ou des professionnels. Ces espaces sont propices à la transmission et au partage de savoir-faire grâce aux rencontres qui se créent entre citoyens, agriculteurs, maraîchers, associations, etc. Les tiers-lieux favorisent également la recherche-action autour de la biodiversité, la préservation du vivant ou encore sur les enjeux de maîtrise du cycle de l'eau comme *La Vigotte Lab* (88), un tiers-lieu rural qui s'intéresse à ces sujets et expérimente entre autres un système d'assainissement collectif par les plantes.

● 58% des tiers-lieux développent des actions de formation et d'apprentissage. Une grande partie de ces formations concernent les métiers de la transition écologique, dits «verts» ou «verdissants». Elles portent sur la démocratie alimentaire et la transition agroécologique (*La Ferme de Toussacq* (77), le réemploi et low tech (*La Matière* (17), la démocratie locale et les enjeux du climat sur les territoires (*Maison Glaz* (56) offre des formations sur la préservation des territoires littoraux) ou encore sur la coopération territoriale et l'animation de communautés citoyennes (*Coopérative Tiers-Lieux*, *Sinny & Ooko* (75), *Imaginations Fertiles* (31).

La Grange de Gros-puy, Abjat-sur-Bandiât (24)
Épicerie solidaire, jardin partagé et ateliers de travail → p.54



La Grange des Roues, Sorgues (18)
Relocalisation de la filière blé → p.56



La Petite Rockette, Paris (75)
Ressourcerie qui réemploi, réutilise et recycle les déchets → p.28



La FabUnit, Eurre (26)
Micro-usine locale d'objets 100% recyclés → p.80

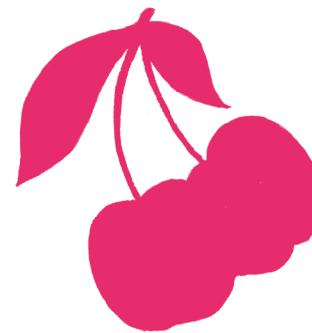


4 Mieux produire

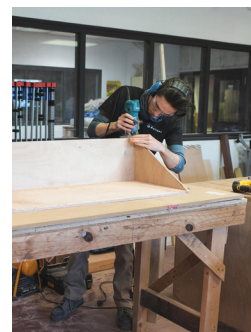
● 46% des tiers-lieux sont engagés dans l'économie circulaire et les circuits courts. Ils se présentent comme des modèles alternatifs aux grands pôles industriels en relocalisant la fabrication, en revalorisant les savoir-faire locaux et en réinterrogeant nos rapports à l'usage des objets et à leur consommation. À l'image des tiers-lieux soutenus par le programme Manufactures de proximité, 40% des tiers-lieux disposent d'un atelier de fabrication et 22% d'outils destinés à la production. Par exemple, *L'Uzinou* (56) possède un plateau technique textile où artisans, collectivités, personnes en situation de handicap, etc. peuvent venir produire localement et en petite série. *Le Shed Factory* (26) dispose, quant à lui, d'un parc de machines pour fabriquer et coopérer autour du cuir, et ainsi créer une filière cuir-chaussure locale.

● La crise Covid a révélé la capacité de créer de larges écosystèmes d'acteurs, tiers-lieux et makers, et leur agilité à produire des biens localement, rapidement, pour pallier les besoins urgents en matériel (masques, visières, valves, pousse-seringues, pièces détachées...). Ils ont su s'organiser pour créer des chaînes de solidarité de production de proximité, entre professionnels de santé, fablabs ou ateliers équipés de machines numériques. Durant la Covid, *La Coopérative Tiers-Lieux* (Nouvelle Aquitaine) a mis en place le projet *Homemade*, un réseau régional qui relie fablabs, makers, couturières, citoyens et a permis la fabrication de 267 000 visières et de plus de 56 000 masques en tissus! Les tiers-lieux révèlent un peu plus chaque jour les potentiels de la fabrication distribuée, alliant innovation ouverte à grande échelle (modèles *open source*) et fabrication locale en hyper proximité.

● Les entreprises trouvent dans les tiers-lieux des équipements mutualisés et des compétences pour expérimenter la relocalisation de certaines parties de leur production ou pour tester d'autres types de fabrication, en circuit court. Entre Roubaix (ancienne usine de Tissage Roussel) et Paris (Hôtel Berlier), *Plateau Fertile* donne accès aux entreprises à des équipements innovants de fabrication textile; de grandes entreprises comme Camaïeu y expérimentent ainsi d'autres modes de production.



La Matière, Périgny (17)
Transformation des déchets en matière première réutilisable.
→ p.32



5 Mieux se nourrir

● 26% des tiers-lieux proposent des services de restauration éthique (Rapport France Tiers-Lieux 2021), privilégiant le bio et les circuits courts. Au sein de leurs cantines, cafés associatifs, foodlabs, etc. les tiers-lieux ont une propension à mobiliser des circuits d'approvisionnement vertueux. Le café-cantine de *La Tréso* (92) propose des plats avec des produits bruts et de saison fournis auprès de maraîchers bios et locaux, le tout pensé pour produire le moins de déchets possible. À Croix, *Les Petites Cantines* (62) offre au quartier la possibilité de venir cuisiner/manger collectivement avec des invendus, des produits de saison, bio et/ou locaux.

● De plus en plus de tiers-lieux s'engagent sur les questions alimentaires et agricoles, nombre d'entre eux se revendiquent « tiers-lieux nourriciers », et font pleinement partie de ces initiatives qui bousculent les systèmes alimentaires. Ils mobilisent les citoyens dans les transitions agroécologiques en créant des ponts entre mangeurs et producteurs et en initiant des partenariats entre acteurs de la recherche, associations locales et institutions. Tiers-lieux nourriciers depuis 2020, *La ferme des Volonteurs* (26) fait de nombreux essais sur son autonomie énergétique, avec un projet photovoltaïque en cours, ainsi que sur ses semences et ses productions d'agrumes en serre pour éviter au maximum le transport. Les *Terres citoyennes albigeoises* (81) propose un accès au foncier solidaire pour les maraîchers et développe une production agricole économe en énergie et en ressources et une distribution en circuits courts et locaux.



6 Mieux consommer

● 46% des tiers-lieux se mobilisent pour la collecte, le réemploi et la réutilisation d'objets destinés à être jetés, à travers : le diagnostic des déchets, la cartographie des gisements, des événements de type repair cafés et des ateliers de réparation d'objets par soi-même (*La Réserve des Arts* (13) est spécialisée dans le réemploi de matériaux pour les professionnels de la culture), etc. 13% des tiers-lieux disposent également d'une matériauthèque ou d'une ressourcerie où l'on peut retrouver les objets recyclés à prix réduit (*La Rénoverie* (01) accueille et remet en circulation les objets pouvant être réutilisés, *La Boutic* (25) donne accès à du matériel numérique reconditionné).

Retrouvez
d'autres exemples
sur le site de
l'Observatoire
des Tiers-Lieux.

3500 Tiers-lieux

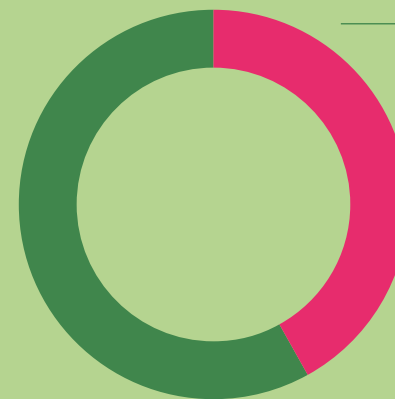
34% sont en milieu rural



33%
des tiers-lieux souhaitent développer une résilience territoriale à travers l'agriculture locale et l'économie circulaire

33%
des tiers-lieux sont engagés dans la lutte contre l'obsolescence programmée et développent des projets autour du réemploi, du recyclage et de la réparation d'objets

Données de l'Observatoire



43%
des tiers-lieux travaillent en partenariat étroit avec les acteurs de la transition écologique sur leur territoire (éco-organismes, acteurs du recyclage, du réemploi, des circuits-courts...)

38%

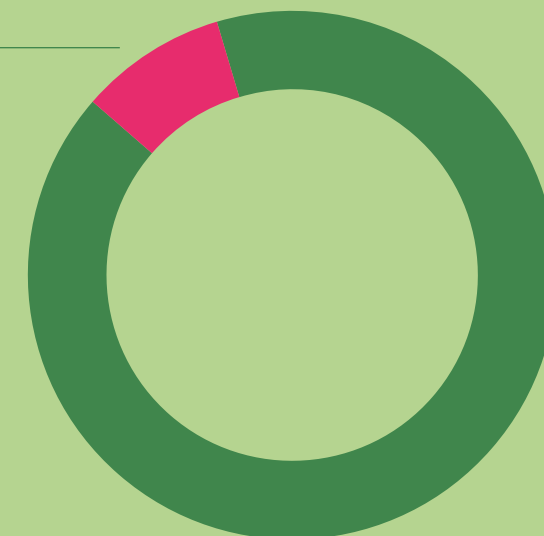
ont un engagement dans une démarche d'incitation zéro déchet

46%

des tiers-lieux sont engagés dans l'économie circulaire et le réemploi

13%

des tiers-lieux disposent d'une matériauthèque ou d'une ressourcerie qui gère la récupération, la valorisation et la revente des biens



51%
font des actions de sensibilisation du grand public (conférences, ateliers, débats...)

Tiers-lieux et consommation durable

Par Julie Marsaud



Pourquoi et comment favoriser ces espaces de lien social dédiés au « faire » ?
Le mot de Julie Marsaud experte plaidoyer au WWF et membre du CESE

Le CESE a adopté en juillet 2023 l'avis « Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes ». Parmi ses propositions, figure un soutien renforcé au déploiement des tiers-lieux.

Instance représentative de la société civile organisée, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a été saisi par le Gouvernement en mars 2023 pour formuler des préconisations opérationnelles permettant de faire évoluer nos modes de consommation et de production, « qui doivent devenir plus sobres, plus circulaires, plus respectueux de l'environnement et plus durables »¹. Dans son avis adopté en juillet 2023, le CESE établit 15 préconisations articulées selon 3 axes :

- Mieux informer et inciter les consommateurs ;
- Mieux réguler la publicité et promouvoir une société du bien-être, respectueuse des limites planétaires ;
- Planifier et accompagner la nécessaire transition des modèles de production, en favorisant l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité, à l'échelle nationale et des territoires.

C'est au sein de ce troisième axe que l'avis du CESE plaide pour un soutien renforcé des pouvoirs publics au déploiement de tiers-lieux et autres espaces favorisant la réparation, le réemploi, le prêt ou la location d'objets plutôt que l'achat de produits neufs. Outre leur capacité à accompagner l'aspiration des citoyens à de nouvelles formes de consommation, les tiers-lieux y sont reconnus comme espaces de promotion du lien social et de développement de nouvelles solidarités. Ces espaces sont également susceptibles de soutenir l'activité économique de proximité, pourvoyeuse d'emplois non délocalisables via les activités qui s'y déploient (revente d'objets, formations, restauration, hébergement, etc.), comme par la revitalisation des quartiers dans lesquels ils s'implantent.

Pour le CESE, la transformation vers une économie de la sobriété, protectrice de l'environnement et productrice de lien social, doit s'appuyer sur les territoires et leurs forces vives. Les initiatives telles que le déploiement de tiers-lieux doivent être mieux identifiées, soutenues dans la durée et leur déploiement territorial doit être facilité. Pour ce faire, le CESE préconise de « resserrer le maillage de tiers-lieux et autres espaces dédiés au « faire » et au lien social (bricothèques, ressourceries et recycleries, ateliers, jardins partagés, etc.) en l'inscrivant comme un objectif de politique publique dans l'ensemble des territoires, urbains comme ruraux » et de « mettre à disposition des associations et des entreprises »

¹⁸² *Consommation durable : favoriser une économie de la sobriété pour passer de la prise de conscience aux actes*, [lecese.fr](https://www.lecese.fr) [en ligne]

un portail d'accompagnement en ingénierie technique et financière, associé à un dispositif d'information sur l'économie circulaire et les initiatives solidaires». Il appelle également à « animer un réseau d'associations, entreprises et collectivités impliquées et valoriser leur engagement, au moyen d'un portail public, d'une labellisation et d'une campagne nationale de sensibilisation »².

Au travers des auditions réalisées pour la préparation de son avis, le CESE a constaté que les limites à la mise en œuvre de ces initiatives ne tiennent pas au manque d'idées ou d'innovation, mais bien au manque de moyens et aux difficultés à identifier et mobiliser les dispositifs de soutien pour pérenniser ces espaces. Dans un avis adopté en janvier 2023, le CESE appelait déjà à « reconnaître et conforter le rôle et l'apport des initiatives citoyennes et associatives pour mettre en place des actions de sobriété et favoriser leur diffusion »³. Le CESE propose de mobiliser les programmes d'accompagnement des collectivités à la revitalisation des territoires et à la transition écologique portés par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), notamment les programmes « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain », ainsi que les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) qui seront amenés à être révisés suite à l'organisation des COP territoriales prévues dans le cadre de la planification écologique. Le succès de ces programmes⁴ témoigne des fortes attentes des collectivités en la matière ; pour le CESE, ils pourraient utilement être mobilisés afin de développer de nouvelles coopérations entre collectivités, entreprises et associations en faveur d'une consommation durable et d'une économie de la sobriété, et les tiers-lieux pourraient en constituer un axe privilégié.

Outre ces moyens pilotés par l'ANCT, le CESE appelle également à inscrire le déploiement des tiers-lieux et autres espaces dédiés au « faire » comme un objectif des Pôle Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) qui visent précisément à « développer des projets coopératifs économiques innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire »⁵. Ces pôles, relancés en 2021 par l'Etat après une première phase de projets en 2013, puis une seconde en 2016, pourraient fournir un cadre cohérent pour impulser, soutenir et mettre en valeur des projets de territoire tels que les tiers-lieux. Sous un angle plus sociétal, le CESE préconise de renforcer, à l'échelle nationale comme à celle des territoires, le dialogue et la mise en débat autour des enjeux de production, de consommation, de relocalisation industrielle et commerciale, et d'identifier les « besoins non satisfaits » en services publics, en structures d'entraide et de collaboration, tiers-lieux, ressourceries, etc. Outre la planification à l'échelle nationale, la mise en place de conventions citoyennes a été évoquée à plusieurs reprises lors des auditions réalisées, pour questionner les besoins et expliciter les choix collectifs liés à la transition écologique, ainsi que leurs implications en matière d'économie, de bien-être et d'épanouissement, de lien social, etc.

Pour le CESE, face à l'urgence écologique et à l'exigence de justice sociale, seule une économie plus sobre, qui place l'environnement et l'humain au cœur du système productif, peut nous permettre de tenir les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Par leur diversité, les tiers-lieux peuvent constituer des espaces privilégiés de mise en œuvre de la transition écologique et d'innovations démocratiques au service de modes de vie respectueux des limites planétaires et soucieux du bien-être, tant pour l'individu que pour la société.

³ *Quelles politiques pour favoriser l'évolution des modes de vie vers la sobriété?* lecese.fr [en ligne]

⁴ Programme *Action cœur de ville* (ANCT) : 234 villes moyennes, touchant plus de 20 millions de Français fin novembre 2022
Programme *Petites villes de demain* (ANCT) : plus de 1600 communes bénéficiaires début octobre 2022
CRTE (ANCT) : plus de 800 CRTE conclus, pour plus de 500 territoires fin avril 2023

⁵ *Un nouveau souffle pour les pôles territoriaux de coopération économique*. Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, economie.gouv.fr [en ligne]

Changer de méthode pour pouvoir agir

Par Catherine Mechkour-Di Maria



Le mot de Catherine Mechkour-Di Maria,
Secrétaire Générale du Réseau National des
Ressourceries et Recycleries et Administratrice
de l'Association Nationale des Tiers-Lieux

Notre époque me donne le vertige... tant le syndrome de l'orchestre jouant sur le pont du Titanic qui sombre me revient à l'esprit quasi-quotidiennement. L'actuel contraste entre les constats dramatiques sur les limites planétaires, les fractures de notre société (pauvreté, injustices, discriminations, xénophobie croissantes...) et « le business as usual » est à la fois choquant et... indispensable ? Choquant car l'absence d'une mobilisation générale sur tous ces sujets est assourdissante et aveuglante mais peut-être indispensable car il faut bien continuer à vivre, à être heureux, à espérer...

Je rêve d'un quotidien serein au sein d'une mobilisation générale joyeuse portée par le désir et la nécessité de construire une autre société qui puisse rompre avec son projet de consommation destructrice. Je rêve d'une consultation générale pour décider collectivement de la direction à prendre. Car alors que nos vies, celles de nos enfants et de nos petits-enfants sont engagées dans des choix (ou des non-choix) lourds de conséquences, avons-nous voix au chapitre ? Ne serait-il pas indispensable d'organiser un référendum sur les scénarios de l'ADEME¹ pour la neutralité carbone en 2050 ? Est-ce que nous sommes bien toutes et tous au courant qu'en l'absence de communication officielle sur le scénario choisi, tous les indices convergent vers le scénario 4 (« Le défi réparateur ») qui préconise de ne rien changer (ou si peu) à nos modes de vie en attendant de découvrir la technologie qui va nous sauver ? N'est-ce pas pure folie de faire un tel pari quand nos vies sont en jeu ?

Des lieux pour prendre soin

Dans un tel contexte, l'archipel des tiers-lieux est d'une importance vitale et sera de plus en plus amené à fédérer celles et ceux qui ont pris la mesure du sujet, veulent faire leur part et sont prêts à créer une autre société. Une société du soin - des autres, du collectif, de soi, des objets, du territoire... - pour sortir de la dynamique de destruction dans laquelle nous sommes engagés à une vitesse qui semble croître de façon exponentielle. Ce soin prend, dans les tiers-lieux, des formes multiples : éducation populaire autour des problèmes systémiques dans lesquels notre société est encastrée, sensibilisation à la nécessité de la sobriété, allongement de la durée de vie des objets, réparation, auto-réparation, réduction des déchets par tous les moyens possibles, partage, relocalisation de la production, formation aux nouveaux métiers respectueux de l'Homme et de la Nature, convivialité, fêtes et développement des solidarités entre toutes et tous et avec cette Nature dont nous avons tant de mal à comprendre que nous en faisons partie.

Si la mère de toutes les batailles est de changer de projet de société, tout le monde doit s'y mettre : l'approche descendante est inopérante, inefficace, à côté de la plaque, contre-productive... Il faut donner aux citoyens les moyens et le pouvoir de s'emparer de ces sujets, de débattre, de délibérer, d'expérimenter. Cette bascule radicale (sans recul démocratique majeur) vers une société juste et respectueuse des limites planétaires ne pourra se faire que si des lieux de délibération et d'expérimentation se développent massivement partout en France.

Les solutions qui s'inventent dans les tiers-lieux sont singulières, ultra connectées aux territoires, aux ressources naturelles, aux infrastructures, à leur histoire, leur géographie, leur culture, aux compétences et désirs des personnes qui les habitent... au sein desquels elles ont émergé. Faut-il passer ces solutions singulières à l'échelle ? Pas forcément. Alors comment faire masse si l'ambition est de changer la société ?

¹ Afin d'accélérer le passage à l'action, l'ADEME a réalisé un exercice de prospective en élaborant quatre chemins « types » qui présentent de manière contrastée des options économiques, techniques et de société pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Voici les quatre scénarios :

- **Génération frugale** La transition est conduite principalement par la contrainte et la sobriété (modification des façons de se déplacer, de se chauffer, de s'alimenter, d'acheter, etc.)
- **Coopérations territoriales** La société se transforme dans le cadre d'une gouvernance partagée et de coopérations territoriales (entre ONG, institutions publiques, secteur privé et société civile).
- **Technologies vertes** Le développement technologique permet de répondre aux défis environnementaux.
- **Pari réparateur** Les enjeux écologiques globaux sont perçus comme des contreparties du progrès économique et technologique.

Faire archipel

L'ère de l'uniformisation, de la centralisation et de la diffusion dans le monde entier des mêmes produits ou services est déjà révolue. Ce n'est pas l'avenir. À ce modèle sur lequel s'est fondée la mondialisation et son cortège de désastres écologiques et humains, s'oppose le modèle archipelique : faire masse en faisant réseau. Le produit ou le service innovant et vertueux d'un point de vue écologique et social élaboré en Bourgogne Franche-Comté ne sera peut-être pas reproductible en Nouvelle Aquitaine et ce n'est pas une mauvaise nouvelle. Si la France est densément maillée de structures à taille humaine qui œuvrent toutes dans la même direction, c'est-à-dire au respect des limites planétaires et au développement des solidarités, nous pourrions y arriver ! Mais pas de la façon qui semble aujourd'hui incontournable tant elle a façonné les esprits depuis 40 ans : à savoir, la massification via l'uniformisation des biens et des services, la centralisation des décisions dans quelques mains, la démesure de la taille des organisations et de la recherche de rentabilité. C'est bien ce modèle extractiviste, productiviste et consumériste qui nous a conduit dans l'impasse actuelle.

“ N'est-il pas temps de changer de modèle et de méthode ? ”

Nous, citoyens et citoyennes des tiers-lieux, attendons que la puissance publique réalise à quel point une « armée de l'ombre » attend d'être autorisée, soutenue, encouragée et financée pour créer, innover, trouver des solutions et faire des miracles. En fait, elle n'attend pas : elle est déjà à l'œuvre et a connu un véritable élan avec une politique publique dédiée et qui a été unanimement saluée par les acteurs et actrices de terrain. Elle continue son action mais avec quelle inventivité pour contourner la pénurie de moyens et avec quelle souffrance quand les modèles économiques sont souvent intenables même quand l'engagement humain est à son maximum ! Mettre les citoyens à la manœuvre de la transition dans les tiers-lieux, leur donner les moyens de le faire et redonner massivement de l'espoir à une jeunesse écrasée par l'éco-anxiété : cette priorité absolue trouvera-t-elle un jour son plan Marshall et, à défaut, la place qui lui revient dans les arbitrages budgétaires à venir ?

“ Il faut y croire et a minima en défendre la nécessité. ”

 **Aller plus loin**
Les scénarios *Les Futurs en Transition* de l'ADEME, ademe.fr [en ligne]

Réseau national des Ressourceries et Recycleries, ressourceries.info [en ligne]

Expérimentation durable

Tetris: un tiers-lieu transitionnel
p.23

La Petite Rockette: tiers-lieu ressourcerie ou lieu-ressource?
p.28

La Matière: manufacture du réemploi et de l'éco-design
p.32

Changer le logiciel ou changer les imaginaires? Faire évoluer la mesure d'impact
p.34

Pour une politique urbaine des espaces transitionnels
p.40



« Les tiers-lieux se positionnent comme des supports privilégiés pour accompagner, voire agir sur les transitions. Qu'en est-il dans les faits? Quelles sont les externalités positives identifiables et quelles sont les limites des tiers-lieux pour « faire transition »? Les « lieux infinis » ouvrent-ils de nouvelles voies pour penser et agir sur les transitions? » formule Raphaël Besson dans le catalogue du Pavillon Français de la Biennale de Venise *Lieux Infinis*. Dans le *Rapport Tiers-Lieux. Nos Territoires en actions* - 2021, Raphaël Besson revient sur le balancier entre un impact limité des tiers-lieux dans la transition écologique et les signaux faibles d'un changement de paradigme où les tiers-lieux renforceraient leur impact sur les transitions. Il reste que, si certains tiers-lieux incarnent des propositions concrètes en direction de la transition écologique (réemploi, circuits courts, économie circulaire), nombre d'entre eux limitent leurs actions en faveur des transitions à la sensibilisation (de la table ronde au prototypage).

Ce qui invite d'une part à questionner le discours très répandu des tiers-lieux comme pionniers des transitions : est-ce que les tiers-lieux fabriquent vraiment la société écologique de demain? Et comment, concrètement? De l'autre à mettre en doute l'exemplarité dont le discours ambiant charge les tiers-lieux et la possibilité d'incarner dans chaque composante du projet une recherche réelle d'impact sur les transitions, et le pendant de ce discours : le risque du *greenwashing* ou du tiers-lieu comme « pansement ».

Dans ce chapitre, le chercheur indépendant Raphaël Besson appréhende le tiers-lieu comme « espace transitionnel » au travers de l'exemple de la Cité des Transitions à Marseille et du rôle des politiques urbaines dans le passage à l'échelle de ces initiatives. En miroir, une entrevue au long cours de Geneviève Fontaine, docteure en Sciences Economiques et co-initiatrice de la SCIC TETRIS (Transformations Écologiques Territoriales par la recherche et l'Innovation Sociale) basée à Grasse, fait émerger une vision du tiers-lieu comme espace de repolitisation des transitions en esquisant des imaginaires alternatifs au monde néolibéral dans un paradigme d'urgence écologique. Amandine Largeaud (Le 100e Singe), quant à elle, mobilise des modes de mesure d'impact alternatifs comme outils critiques pour les tiers-lieux engagés dans les transitions et prend l'exemple de la comptabilité environnementale comme levier d'un changement profond de modèle. Enfin, en écho à sa thèse « Recomposition des services urbains au sein des tiers-lieux. Déchets à Paris et Plaine Commune » au laboratoire LADYSS à l'Université Paris 1, Marion Boespflug, nous immerge dans les coulisses de la Petite Rockette, ressourcerie du 11e arrondissement de Paris, oeuvrant à la sensibilisation aux enjeux environnementaux et à l'ancrage du lieu dans son environnement direct. Enfin, la rédaction de l'Observatoire invite à la découverte de la Matière (Charente-Maritime), manufacture du réemploi et de l'écodesign à Périgny.

TETRIS: un tiers-lieu transitionnel ?



Repolitiser le rapport aux lieux, au temps et aux imaginaires de la transition

L'entrevue au long cours de Geneviève Fontaine (📍🗣️) fait émerger une vision du tiers-lieu comme espace de repolitisation des transitions, esquisse d'imaginaires alternatifs au monde néolibéral, ainsi que d'autres rapports au temps dans un paradigme d'urgence écologique. ➡️

Sur quels axes TETRIS peut-il être perçu comme un « espace transitionnel », soit un tiers-lieu au service des transitions ?

9 F Avant de répondre à cette question, il est nécessaire de s'en poser une autre qui relève de la dimension politique des tiers-lieux : au service de quelle conception des transitions souhaitons-nous agir ? Souhaitons-nous contribuer à la vision économique des transitions qui consiste à inclure les préoccupations environnementales et sociales dans le fonctionnement économique actuel, à partir duquel on va chercher des adaptations ? Cette représentation occidentale du monde et du développement durable repose sur l'idée largement répandue et enseignée qu'il existerait trois sphères autonomes (économique, sociale et environnementale) qu'il s'agirait de rapprocher afin de les rendre compatibles dans un effort de transition. Alliée à l'idéologie néolibérale actuellement dominante, cette représentation conduit à l'idée de la croissance verte et de la soutenabilité faible où la sphère économique continue de dominer toutes les autres préoccupations. Une tout autre manière de voir les choses est de considérer que les transformations souhaitables doivent conduire à réencadrer l'économie et ses modes de fonctionnement dans les sphères sociales et plus largement dans les limites de la biosphère. C'est une autre représentation du monde, une autre représentation de la place de l'économie. Dans cette approche, il s'agit de ne pas uniquement considérer le territoire où l'on vit, mais également le territoire et les altérités dont on vit comme nous y invite Bruno Latour.

C'est en s'inscrivant dans cette seconde approche que TETRIS tente d'être un espace transitionnel. Cela se traduit par une inscription dans la tradition éthique et substantive de l'économie qui dénie la place actuellement centrale donnée aux échanges monétaires et marchands pour privilégier au sein du collectif et dans le modèle économique du tiers-lieu, les échanges réciprocaires et redistributifs. Contrairement à ce que la doxa économique recherche habituellement, il ne s'agit pas, pour résoudre les problèmes, de trouver un *one best way* permettant un changement d'échelle, mais de s'appuyer sur la diversité organisationnelle et institutionnelle en expérimentant, en sortant des cadres pour trouver des solutions situées. Les transformations nécessaires pour faire face collectivement aux enjeux écologiques d'aujourd'hui et de demain ne peuvent se limiter à des changements de pratiques et de manière de faire. Elles nécessitent avant tout un changement d'imaginaire. Si les tiers-lieux peuvent jouer un rôle effectif dans ces transformations c'est peut-être en permettant aux personnes de déconstruire la manière dont l'imaginaire néolibéral imprègne nos représentations, nos manières de voir le monde, notre conception

de l'être humain et des altérités. Les nombreuses activités proposées sur nos deux tiers-lieux qui sont toutes liées à ce qu'on identifie généralement comme relevant des transitions (économie circulaire, dialogue entre transition écologique et numérique, alimentation durable, services solidaires ...), sont conçues pour essayer de permettre à chacun de déconstruire cet imaginaire totalisant et d'oser ressentir, imaginer d'autres manières d'être au monde. Au travers du faire, y compris économique, il s'agit donc de repolitiser ces enjeux. Nous nous appuyons sur les outils de l'éducation populaire et le respect en dignité de tous les savoirs pour construire des contextes qui le permettent. L'approche par les communs et les capacités en est un autre fil rouge.

Lorsque l'on parle de transition, la question de la temporalité est centrale, d'où cette question : faut-il être nécessairement propriétaire pour avoir une démarche aboutie de transition ? Au-delà, l'essor des communs est-il conditionné à des formes collectives de propriété ?

9 F Si la question des temporalités est centrale c'est avant tout parce que les transitions passent par un changement de notre rapport au temps. Nous vivons dans une représentation du temps imprégnée de la logique de marché où la valeur n'apparaît qu'à l'issue du processus de production au moment où l'offre rencontre une demande solvable. Cette représentation linéaire du temps qui focalise toute notre attention sur les résultats à atteindre nous empêche de voir les richesses produites en chemin. Or les transitions supposent de réapprendre à identifier, regarder et reconnaître que les résultats finaux n'ont de valeur que si le chemin parcouru pour les atteindre est éthique. La mode et le mythe de la mesure d'impact par exemple s'inscrivent dans cette vision économiciste des transitions en tentant d'adapter la religion des résultats propres à la logique marchande aux enjeux écologiques et sociaux. Et en ce sens, au sein de TETRIS, nous considérons que les efforts pour imposer la mesure d'impact s'opposent à la réalisation effective des transformations recherchées parce que les outils d'évaluation doivent être adaptés aux finalités et pas le contraire. Et c'est parce que les tiers-lieux peuvent permettre d'explorer cet autre rapport au temps - mais aussi à la valeur - qu'ils peuvent y jouer un rôle.

Mais la question des temporalités renvoie également, quand on parle de transitions, à celle des urgences. Les trois dernières années et particulièrement l'été 2022 ont accentué la perception de l'urgence. Si je me réfère à ce que nous vivons dans les tiers-lieux de TETRIS, on pourrait évaluer le degré d'engagement citoyen des tiers-lieux dans les transitions par l'intensité du ressenti de cette urgence et de l'angoisse qu'elle génère pour

“Contrairement à ce que la doxa économique recherche habituellement, il ne s'agit pas, pour résoudre les problèmes, de trouver un *one best way* permettant un changement d'échelle, mais de s'appuyer sur la diversité organisationnelle et institutionnelle en expérimentant, en sortant des cadres pour trouver des solutions situées.”

33%

des tiers-lieux souhaitent développer une résilience territoriale à travers l'agriculture locale et l'économie circulaire

70%

des tiers-lieux sont locataires ou occupants

chaque membre du collectif. Comme une sorte de commun négatif, produit par le concernement vis-à-vis des enjeux mondiaux et locaux, que les lieux transitionnels contribuent à faire naître et à entretenir et qu'ils peuvent (voire se doivent pour le bien-être de leurs membres) transformer en responsabilité collective agissante. Faire le lien entre la question des temporalités des transitions et celle de la propriété nous renvoie à l'idée d'un temps long que nous n'avons, de toutes les façons, plus. Il n'y a donc, pour nous à TETRIS, aucun lien positif entre « propriété » et « rôle dans les transitions ». Il peut en revanche y avoir un lien négatif. La propriété du lieu dans l'imaginaire libéral puis néolibéral donne un sentiment de sécurité et de pouvoir absolu sur les choses qui va à l'encontre de la possibilité de construire un autre rapport au monde, et notamment à la nature et aux altérités humaines et autres qu'humaines. Pour être transitionnelle, la communauté formant tiers-lieu doit sortir de l'illusion que posséder le lieu la sécurise alors que les réelles insécurités sont ailleurs.

Le lien entre communs et tiers-lieux n'a rien d'évident ou de « naturel ». Les tiers-lieux ne sont pas et ne produisent pas des communs par essence. À TETRIS nous considérons que les communs naissent du concernement d'une communauté vis-à-vis d'un système de ressources à la fois matérielles, immatérielles et intangibles dans lequel les relations sociales internes et externes de la communauté sont imbriquées. La préservation ou le développement de l'accès à ce système de ressources est l'objet de l'action collective qui institue des règles pour ce faire. Sans communauté concernée et développant une responsabilité agissante, il n'y a pas de commun. Le commun ne gère pas une ressource, il gère les relations sociales au travers de l'accès à un ensemble de ressources dont la communauté elle-même fait partie intégrante. C'est parce que nous baignons aujourd'hui dans l'imaginaire de la propriété souveraine - source d'enclosures - que nous nous posons la question de savoir si les communs doivent reposer sur une propriété collective d'une ressource. Alors que les communs nous proposent un autre rapport aux choses qui se base sur la reconnaissance des interdépendances entre des entités humaines et non humaines et des échanges réciprocaires qui en découlent. Autrement dit, si on veut absolument parler de propriété, alors il faut admettre que la communauté possède les ressources tout comme les ressources possèdent la communauté. La déconstruction de notre lien à la propriété et de ses implications en termes de manières d'être au monde est pour TETRIS un des rôles des lieux transitionnels, et ce, que la communauté qui les anime soit impliquée dans des communs ou pas. Le collectif de TETRIS ne souhaite pas contribuer à la diffusion d'une représentation « faible » 9

des communs certes compatible avec celle de la soutenabilité faible, mais contreproductive en ce qui concerne les transitions. Nous soutenons au contraire une approche complexe et exigeante des communs appuyée sur la recherche et proposons un ensemble d'activités formatives pour la rendre accessible à toutes et tous.

En creux, quel est le rôle que peut jouer la collectivité pour garantir l'impact des communs sur les transitions ?

👉👈 L'ensemble des éléments développés précédemment nous conduisent à TETRIS à refuser et dénoncer la manière dont cette question est posée : pourquoi glisser des tiers-lieux aux communs comme si c'était une évidence ? Comme s'il n'y avait besoin d'aucun apprentissage, en une sorte de court-circuit intellectuel ou d'une vertu immanente ? Associer le terme commun à celui d'impact alors que ces termes véhiculent des imaginaires qui s'opposent dans leur rapport au temps, à l'espace, aux altérités... dans les manières d'être au monde qu'ils engendrent, c'est prendre le risque (ou chercher à) intégrer la représentation des communs dans l'imaginaire dominant et ainsi le vider de son contenu transformationnel et donc politique. Enfin, penser que l'on peut garantir quoi que ce soit dans un environnement complexe et incertain, c'est se bercer de l'illusion de contrôle et de pouvoir sur le devenir des situations, caractéristique de notre rapport actuel aux choses, renforcé par la croyance dans la commensurabilité des résultats. La question serait alors pour nous, quel rôle peut jouer la collectivité pour favoriser les lieux transitionnels potentiellement vecteurs de communs ? Ce à quoi, nous pourrions répondre :

- Cesser d'avoir peur du non commensurable ;
- Accepter que les lieux transitionnels soient des inachevés permanents et donc accepter de regarder le chemin et pas uniquement les résultats ;
- Faire confiance à l'énergie sociale qui découle de la déconstruction de l'imaginaire néolibéral car elle est source d'une responsabilité collective agissante ;
- Sortir d'une approche en silos thématiques fruit d'un besoin de contrôle pour adopter une organisation décloisonnée plus à même d'affronter les problèmes complexes ;
- Devenir une organisation apprenante qui intègre les tiers-lieux dans une démarche de co-recherche-action où l'expérimentation, les processus d'essais-erreurs sont possibles à chaque fois que nécessaire et qu'ils sont source de progrès individuels et collectifs.

Pourrions-nous zoomer sur la démarche ORE mise en place à TETRIS ? A quels objectifs répond-t-elle ? Comment l'avez-vous mis en place ? Quels sont les freins à celle-ci ?

👉👈 Un des axes de la démarche de recherche de TETRIS consiste à repérer dans le cadre institutionnel existant les éléments permettant de développer des réalités (activités, modes d'organisation...) reposant sur un autre imaginaire que celui actuellement dominant. C'est dans ce cadre que nous avons repéré le potentiel des Obligations Réelles Environnementales (dispositif du droit de l'environnement) comme permettant de reconnaître des droits aux éléments de la biodiversité présents dans les lieux, droits s'imposant aux propriétaires successifs. Au-delà des questions environnementales, nous explorons également les solutions juridiques qui permettraient de préserver les « fonctions » et aménités sociales et culturelles des lieux en créant des Obligations Réelles d'Intérêt Commun qui s'imposeraient également aux propriétaires. L'objectif est de positionner le collectif du tiers-lieu comme le garant du prendre soin de cette biodiversité et des fonctions et aménités sociales du lieu, permettant ainsi au propriétaire de respecter les obligations environnementales et sociales qu'il a contractées vis-à-vis du lieu. Comme évoqué précédemment, TETRIS ne souhaite pas être dans une posture de propriétaire vis-à-vis des lieux, mais dans une posture du concernement et du prendre soin. Le lien entre TETRIS et les propriétaires des lieux que nous habitons passe par des commodats (contrat de prêt à usage) qui nous permettent déjà de sortir d'un rapport monétaire et marchand concernant l'accès au lieu et d'être dans un rapport du prendre soin. Mais nous n'avons pas encore mis en place d'Obligations Réelles qui nous permettrait d'être légitimement reconnus comme les garants des droits des lieux et des aménités qu'ils génèrent pour les habitants du territoire. Nous explorons avec le soutien de l'ANCT les pistes financières et juridiques qui le permettraient. Les freins sont de deux ordres qui touchent tous les deux à l'imaginaire actuellement dominant : le premier est le fait que le propriétaire actuel renonce volontairement à disposer d'un pouvoir absolu sur le lieu considéré dans le droit comme une chose ; qu'il reconnaisse des droits aux éléments constitutifs de ce lieu (biodiversité végétale et animale, aménités environnementales et sociales, patrimoine) en faisant ainsi des sujets de droit. Le second en découle. Le lieu n'étant plus seulement une chose mais devenant sujet, il n'est plus l'objet d'une recherche d'un retour monétaire sur investissement. Il ne doit plus « rapporter » à son propriétaire mais à l'inverse le propriétaire s'oblige à en prendre soin. Le collectif du tiers-lieu peut prendre en charge cette obligation à la place du

propriétaire et le paiement d'un loyer n'est plus forcément un attendu de la relation avec le propriétaire.

Quels autres exemples ont pu vous inspirer ?

👉👈 Je voudrais pour finir citer trois exemples dont nous nous inspirons. Concernant les obligations réelles et la relation au lieu, nous prenons appui sur le mouvement italien des communs qui fait valoir des éléments du droit italien pour imposer aux propriétaires publics et privés une obligation de respect de la fonction sociale des lieux, reconnue par la communauté des habitants. Ce renversement du lien entre le propriétaire et l'objet de sa propriété et qui se fonde sur l'approche de Léon Duguit nous semble essentiel tant pour les communs que pour les lieux transitionnels.

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt les travaux des chercheurs développant une approche exigeante des communs en lien avec les transformations, notamment ceux de la juriste Sarah Vanuxem sur le changement de rapport aux choses et ceux de Sigrid Aubert sur les communs comme expression vivante d'une responsabilité agissante. Mais d'une manière plus globale, notre principale source d'inspiration reste l'expérience du familistère de Guise et sa démarche d'émancipation à la fois économique, politique et écologique basée sur la recherche d'équité et passant par le développement, par la communauté, d'équivalents de richesse permettant de sortir de la logique marchande. ●

“ Les transitions supposent de réapprendre à identifier, regarder et reconnaître que les résultats finaux n'ont de valeur que si le chemin parcouru pour les atteindre est éthique.”

Geneviève Fontaine
docteure en Sciences Economiques et co-initiatrice de la SCIC TETRIS (Transformations Écologiques Territoriales par la recherche et l'Innovation Sociale) basée à Grasse. Ses recherches portent sur le croisement entre les analyses sur les communs et l'approche par les capacités du développement durable.

🔗 **Aller plus loin**

Ce qui ne peut être volé. Charte du Verstohlen, Tracts Gallimard.
C. Fleury, A. Fenoglio, 2022

La propriété de la terre, Edition Wild Project, Coll. Le Monde qui vient.
S. Vanuxem, 2022

Les communs - Un autre récit pour la coopération territoriale, Quae Editions, Coll. Nature et société. S. Aubert, A. Botta, 2022

« Vers une transition ordinaire - Retour sur les trois universités éphémères du programme Travail autonome, coopération, innovations sociales pour la transition écologique (TACITE) » Cit-In, collectif, 2022 [en ligne]

Le blog de *Tetris Recherche*, tetrisrecherche.wordpress.com [en ligne]

L'échelle de la communalité, Proposition de réforme pour intégrer les biens communs en droit, rapport final de recherche, Institut de Recherche Juridique de Sorbonne. J. Rochfeld, (dir), 2021

La Petite Rockette: tiers-lieu-ressourcerie ou lieu-ressource ?



Plus qu'un tiers-lieu, La Petite Rockette se décrit plutôt comme un lieu-ressource

À cheval entre le 11^e et le 12^e arrondissement, la Petite Rockette est une association qui existe depuis presque 18 ans. D'abord squat artistique et militant, elle s'est transformée pour adopter l'activité d'une ressourcerie subventionnée par la Ville de Paris. Au cours de ces changements, elle a cependant gardé son identité, qui est celle d'une communauté ouverte sur son territoire, au service des habitants, et un lieu-ressource pour ceux qui y entrent.

Une sensibilisation à l'écologie prenant le pas sur les activités commerciales

L'association est à présent composée de deux ressourceries – dans le 11^e et 12^e arrondissements –, mais aussi d'un café-atelier, d'un atelier vélo participatif et d'une friperie-atelier. Ces différents espaces ont été pensés pour ne pas se limiter à une activité commerciale: ils ont été créés comme des lieux de transmission de savoirs et de savoir-faire, ainsi que pour favoriser les contacts et les échanges. Les cours et ateliers qui se déroulent dans ces espaces, qu'ils soient ponctuels ou réguliers, promeuvent pour la plupart la récupération, le réemploi et/ou la lutte contre le gaspillage (alimentaire notamment), dans un esprit créatif et/ou festif. Le matériel utilisé provient en majorité de la ressourcerie, permettant ainsi de limiter l'usage de matériaux neufs. Pour développer ces activités, l'association soutient notamment, par des actions collectives et l'apport de ressources, la réalisation des idées et projets des membres de sa communauté, salariés ou bénévoles (à condition qu'ils consacrent suffisamment de temps et d'énergie à concrétiser leur projet). Cette programmation sensibilisante, ainsi que l'important travail de récolte et de tri des dons arrivant dans les ressourceries, permettent à La Petite Rockette de considérer son travail comme une mission de service public – ce que le subventionnement de la Ville de Paris tend à confirmer.

Du squat à la ressourcerie...

La Petite Rockette est née en 2005 de la découverte d'un grand bâtiment inoccupé du 11^e arrondissement parisien par des artistes et acteurs du milieu des squats. Situé rue Saint-Maur, cet espace fait alors l'objet d'une action d'occupation militante du collectif, qui forme vite une association pour revendiquer cette réappropriation citoyenne et faciliter sa démarche militante. Quand l'État, propriétaire du bâtiment, décide de se séparer de ce bien, La Petite Rockette se rapproche de la mairie du 11^e arrondissement pour trouver des solutions. Bien que la Ville de Paris rachète l'immeuble, le projet prévu dans le cadre de cet achat – une maison relais – oblige l'association à déménager. Elle est cependant autorisée, grâce à une convention d'occupation temporaire, à rester jusqu'au début des travaux. En 2011, La Petite Rockette est relogée rue Oberkampf par la mairie du 11^e arrondissement. Dans l'impossibilité de faire du logement d'urgence, que la nouvelle convention ne permet pas, elle doit trouver une solution pour aider les membres les plus précaires de sa communauté. Cela se traduit par un accompagnement vers des logements aidés par la mairie, et surtout la transformation des activités de l'association. Ne pouvant plus proposer de logement, elle décide de proposer des emplois. Ayant eu l'occasion de découvrir une ressourcerie, les membres de la communauté sont séduits par cette activité, la récupération et le réemploi étant des actes familiers de ces artistes ou experts de la débrouille fréquentant les squats. Devenue ressourcerie, La Petite Rockette redéménage en 2014 pour s'installer dans ce qui est aujourd'hui son lieu central, rue du Chemin Vert, toujours accompagnée par la mairie du 11^e.

Un collectif dynamique pour s'ouvrir sur le quartier

Depuis sa création, La Petite Rockette a entretenu sa dynamique collective, sous forme d'une gouvernance favorisant l'horizontalité, et ses liens avec son territoire. Pendant l'occupation du site rue Saint-Maur, la décision de garder les portes ouvertes avec un accueil présentant le projet, et de rendre disponible l'utilisation de salles à tous, a permis l'acceptation de la présence du squat par le voisinage ainsi que le mélange de populations habituellement éloignées les unes des autres. L'association, dans le cadre de son activité militante, a toujours cherché à être un projet utile à son quartier et ses habitants, que cela soit en tant que squat ou ressourcerie. Aujourd'hui, des salles sont toujours disponibles en location à des prix solidaires, pour faciliter leur accès dans un quartier où l'immobilier sur le marché est rare et cher. Même si sa transformation en ressourcerie et son institutionnalisation - d'abord par une convention, puis par une subvention - ont pu créer des scissions dans cette communauté fondée dans un squat, l'association ne s'est pas entièrement éloignée de ce monde. L'entraide est toujours une part majeure de l'essence du lieu, et de nombreuses ressources issues de la collecte et du tri des dons servent à aider différentes

structures ou individus : associations, sans-abris, écoles, familles... Au-delà des ressources matérielles, ce sont aussi des ressources humaines qu'offre La Petite Rockette : un soutien humain pour ceux qui traversent des moments de vie difficiles. Plusieurs bénévoles et salariés sont des personnes arrivées en difficulté – professionnelle, sociale, psychique... – et qui se sont relevées avec le soutien de la communauté. « La ressourcerie porte bien son nom, » comme le dit Delphine Terlizzi, coordinatrice générale de l'association. Plus qu'un tiers-lieu, La Petite Rockette se décrit plutôt comme un lieu-ressource.

Ressourceries et tiers-lieux : quels liens ?

Boutiques Emmaüs, brocantes, friperies, sites web de seconde main, etc. Parmi tous les acteurs de la seconde main, que peuvent apporter de plus les ressourceries et recycleries portant une forme de tiers-lieu¹, intégrées au sein d'un tiers-lieu², ou travaillant en partenariat avec un ou des tiers-lieux de leur territoire³? Tout comme le mouvement Emmaüs, ces modèles portent un aspect social fort, ce qui peut par exemple se traduire par le portage d'un chantier d'insertion. Les prix pratiqués sur la vente des objets sont – doivent – aussi être pensés pour être accessibles au plus grand nombre – en opposition à l'augmentation des prix observée depuis quelques années et provoquée par l'intérêt montant pour la seconde main⁴. Ce sont également des structures très locales, multipliant les échanges et les partenariats avec des associations, des collectifs, des écoles, ou tout autre acteur de leur territoire ayant des besoins spécifiques et auxquels elles peuvent répondre avec les dons qu'elles reçoivent. La forme tiers-lieu permet aussi d'aller au-delà d'un espace ouvert au public seulement par sa boutique, et donc uniquement par l'activité de vente. En proposant des espaces et moments d'échange – par un café associatif, un fablab, la mise à disposition ou la location de salles, une programmation culturelle et/ou sensibilisante aux questions écologiques, des visites, du bénévolat, etc. –, les sujets abordés vont dépasser celui des déchets. Cela permet ainsi de retravailler le rapport à sa production de déchets (et donc à sa consommation) en décentrant l'axe de vision du rebuts indésirables vers une ressource réutilisable⁵. La ressourcerie ou recyclerie peut prendre une place de vitrine sur le quartier, atteignant des populations non touchées habituellement par les campagnes ou associations de sensibilisation environnementale, et mélangeant des publics très divers. Notons également que les collectivités locales – intéressées par les tiers-lieux et en prise avec les changements législatifs nationaux demandant de mettre en place des mesures de prévention des déchets – accueillent de plus en plus favorablement les projets de ressourceries/recycleries sur leur territoire, particulièrement s'ils présentent une hybridité d'activités et un volet ESS,

ou s'intègrent dans un tiers-lieu existant. À la marge du service public des déchets, des incertitudes sont encore en suspens sur l'intégration de ces structures dans ce service public. À la fois sur le sujet des financements et sur leurs rapports avec les autres acteurs du service, la place de ces espaces a encore besoin d'être stabilisée auprès des institutions publiques, tout en protégeant leur souplesse, leur adaptabilité et leurs communautés locales, qui font toute leur richesse auprès d'un service public peinant à s'adapter au contexte actuel. ●

¹ Exemple de La Petite Rockette (11e et 12e arrondissement de Paris) ou de La Mine (Arcueil)

² Exemple de la recyclerie textile au sein de l'Abeille Cool (Bures-sur-Yvette)

³ Exemple de la Ressourcerie de Malakoff, en lien avec les tiers-lieux La Tréso et Casaco (Malakoff)

⁴ C'est une dynamique à double tranchant : l'intérêt pour la seconde main met le projecteur sur ce sujet, mais provoque également des dynamiques de marché qui font fluctuer les prix et créent d'autres façons de (sur)consommer.

⁵ Ce qui peut aussi, de façon contre-productive, entraîner des comportements d'achats compulsifs et réguliers (et donc de surconsommation) chez certaines personnes, favorisés notamment par les bas prix pratiqués.

Doctorante en géographie du LADYSS à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Marion Boespflug étudie les processus de transformation du service public des déchets en milieu urbain. Elle s'intéresse au concept de tiers-lieux et à ses apports dans cette transformation. Ses axes de recherche portent sur les questions de gouvernance, de production des communs et d'hybridation des réseaux locaux.

📍 Aller plus loin

Le squat, un droit à la ville en actes. Mouvements, n°74. p. 132-142. T. Aguilera, F. Bouillon, 2013

Consommer local et s'inscrire dans un territoire. Les pratiques de réemploi et d'achat en ressourcerie. Terrains & travaux, n°31. p. 87-108. F. Rassat, 2017

Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville : l'exemple des lieux de réemploi. Thèse de Géographie, Université de Paris. F. Rassat, 2020

“La ressourcerie ou recyclerie peut prendre une place de vitrine sur le quartier, atteignant des populations non touchées habituellement par les campagnes ou associations de sensibilisation environnementale, et mélangeant des publics très divers.”

13%

des tiers-lieux disposent d'une matériauthèque ou d'une ressourcerie

59%

des tiers-lieux font du lien social avec le voisinage

La Matière : manufacture du réemploi et de l'éco-design



Une manufacture du réemploi et de l'éco-design à Périgny
Co-fondée en 2014 par Julien Duranceau et Pierre-Hugo Barbançon, diplômés de l'École de Design de Nantes, La Matière est une manufacture dédiée au réemploi et à l'éco-design. L'association est située à Périgny, en périphérie de la Rochelle, en lisière d'un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville, et d'une zone d'activité industrielle. La Matière s'est donnée pour objectif de créer une seconde vie pour les matériaux issus des activités économiques, des collectivités et des particuliers du territoire. L'association s'appuie sur un collectif de professionnels (artisans, designers, concepteurs...), prestataires et partenaires de la manufacture, qui constituent son noyau dur. La Matière s'est structurée comme une fabrique hybride unique en Nouvelle-Aquitaine, à la croisée du tiers-lieu, de l'association de sensibilisation et de l'entreprise de production. Magasin des matières, design produit, expertise circulaire, aménagement d'espaces durables, ateliers et formations, prototypage et recherche et développement, tels sont les champs d'expertise d'une manufacture inspirante pour son territoire et ses acteurs.

Des partenariats variés, adaptés aux spécificités du territoire et aux enjeux écologiques

La Matière est entourée de partenaires institutionnels locaux tels que l'ADEME (Agence de la Transition Écologique), la communauté d'agglomération de la Rochelle et la Région Nouvelle Aquitaine. Mais aussi d'entreprises de production avec lesquelles les coopérations sont de plus en plus nombreuses : pour la collecte de matières premières et « déchets ressources », la manufacture dispose notamment d'une convention de partenariat avec GRDF qui lui permet d'accéder à des matières plastiques tout en accompagnant l'entreprise dans sa stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la gestion des déchets qu'elle génère. Elle collabore également avec des fabricants de bateaux - tels que Fontaine Pageot - pour récupérer des matériaux comme des bâches, des voiles ou du bois. La Matière accompagne également certains fabricants dans leur diagnostic déchets, c'est le cas d'Incidence Sail, une voilerie, dont certains salariés - artisans viennent désormais s'approvisionner au magasin des matières de la manufacture. Plus largement, la structure veille à cartographier les gisements disponibles sur le territoire, à estimer les volumes et à tracer les matériaux pour alimenter son magasin des matières ainsi que son atelier de production ; c'est notamment le sens de son partenariat avec ISB France, entreprise industrielle spécialisée dans le bois.

La Matière développe également et progressivement une activité d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) circulaire sur son territoire et au niveau national ; elle a notamment collaboré avec la ville de Poitiers et un foyer de jeunes travailleurs local dans le cadre de la destruction d'une tour comprenant 200 logements. Une réflexion a été menée autour des matériaux dégagés de ce chantier et bénéficie désormais aux Usines, à Ligugé, Manufacture de proximité labellisée en 2022 qui peut produire du mobilier, de la signalétique, des aménagements divers grâce aux matières déchets valorisés. Ouverte aux habitants du territoire, La Matière propose la location de ses espaces pour organiser réunions, ateliers, séminaires et met également à disposition des porteurs de projet, des ateliers, un fablab, des machines, des outils mutualisés, un camion etc. De cette hybridation au quotidien naît le croisement de citoyens, artisans, entrepreneurs, stagiaires en formation, scolaires, habitants, personnes en insertion et/ou en remobilisation professionnelle autour des enjeux du réemploi et de la transition écologique.

Former les artisans sur les enjeux de demain

Désormais organisme de formation, La Matière est engagée dans divers types d'actions de formation et de transmission des savoir-faire hébergés en son sein :

- Des visites apprenantes et immersives sont organisées pour les apprenants menuisiers, agenciers, ébénistes de l'AFPA, des compagnons du Devoir et un lycée professionnel en proximité ; des parcours de visites dans des lieux inspirants en matière de transition écologique sont également imaginés en coopération avec un CFA (Centre de Formation pour Apprentis) local ; des interventions plus spécifiques autour du réemploi sont également proposées auprès de jeunes engagés dans des structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique).
- Des interventions professionnelles autour de l'éco-conception, de la low-tech ou de l'économie circulaire sont portées par des membres de La Matière avec divers organismes de formation du supérieur qui forment plutôt des ingénieurs généralistes tels que l'École d'ingénieurs EIGSI de la Rochelle, l'École d'ingénieurs du CESI ou EXCELIA l'École de Commerce de La Rochelle.
- Dans une dynamique sociale et inclusive, La Matière propose également des parcours dédiés à destination de jeunes déscolarisés et/ou éloignés de l'emploi, via KPA Cité (Coop Jeunesse), un centre de formation professionnelle ou la Mission Locale, en organisant des ateliers d'intelligence collective ou des fresques participatives.

Un exemple de Manufacture de proximité à la fois terrain d'expérimentation de modes de production alternatifs basés sur le réemploi, l'économie circulaire et la coopération territoriale, et espace de sensibilisation pour ses différentes parties prenantes aux enjeux de la transition écologique et aux manières concrètes d'y répondre ●

35%

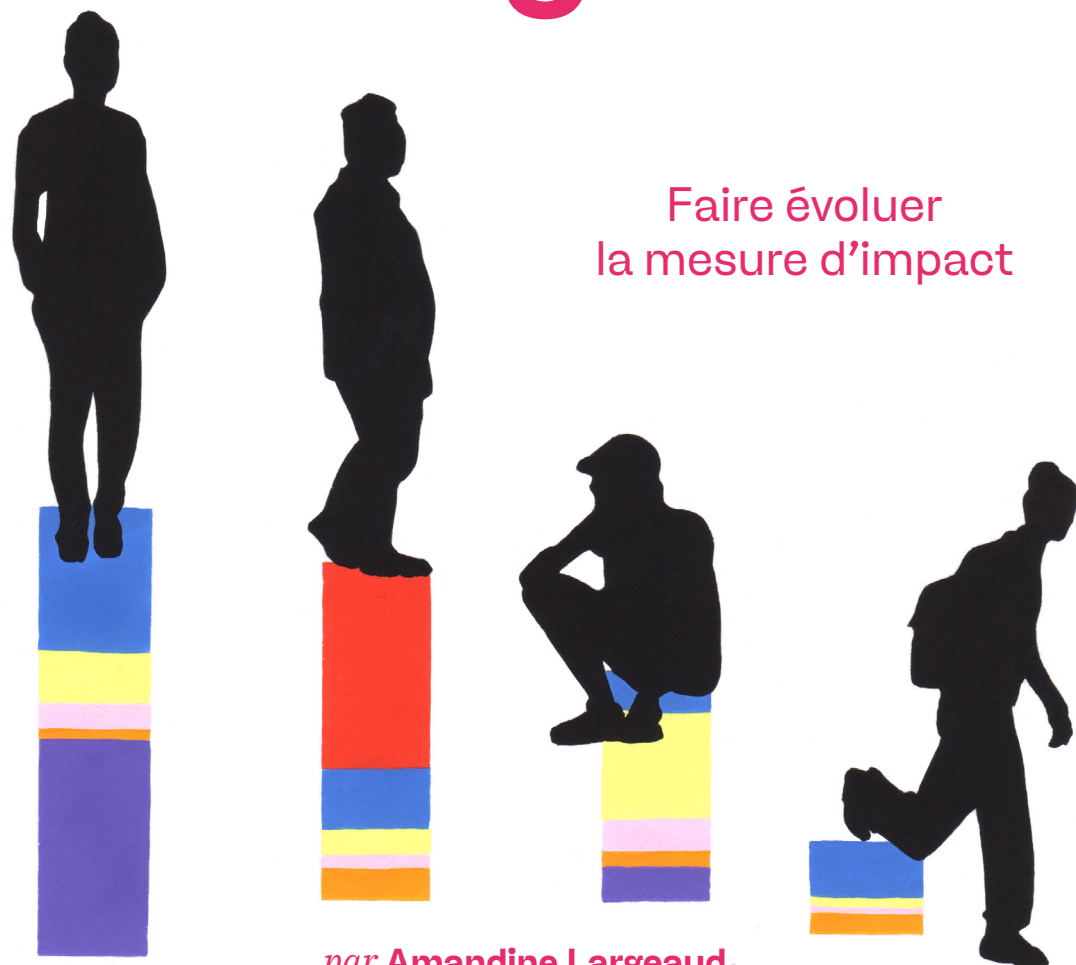
des tiers-lieux agissent pour l'insertion professionnelle

58%

des tiers-lieux développent des actions de formation et d'apprentissage

🔗 **Aller plus loin**
(S)low tech : déprogrammer l'obsolescence. Ateliers ouverts, Association PiNG, 2019

Changer le logiciel ou changer les imaginaires



Faire évoluer
la mesure d'impact

par Amandine Largeaud

Relu et édité par Mathieu Castaing et Fabien Poujol

La comptabilité multi capitaux, the new black ?
Alors que de plus en plus de tiers-lieux se créent autour d'une volonté forte d'action écologique et sociale, que les hyper-profits des modèles destructeurs sont de plus en plus pointés du doigt, la comptabilité écologique - considérée comme un domaine d'expertise technique et opaque - pourrait être le principal moyen de mesurer l'impact des actions (positif ou négatif) et de leur donner une conséquence financière. Le début d'un changement profond de modèle.

Pourquoi s'intéresser à la comptabilité quand on s'intéresse à la transition des modèles et à l'impact environnemental et social de nos actions en tant que tiers-lieux? Si l'on veut mesurer objectivement l'impact des actions des tiers-lieux, prendre conscience des choix destructeurs, adopter des mesures adaptatives et régénératrices en conséquence, il apparaît primordial de pouvoir les quantifier.

Les mesures d'impact, social et environnemental, très en vogue à l'heure actuelle dans les sphères de l'ESS et de la RSE (et qui d'après Les Échos vont « constituer un enjeu fondamental dans la résolution des grands défis du XXI^e siècle¹ »), semblent des mesures bien trop manipulables et ne rendant visible que ce que l'entreprise décide de rendre visible. Leur intégration dans les services communication et marketing des grandes entreprises semble un indice de leur utilisation au service de l'image externe de l'entreprise plus qu'un gage de mesures objectives. Il n'y a pas besoin d'être un grand spécialiste du sujet pour se rendre compte que, malgré les velléités affichées de sobriété, les entreprises dont les activités sont les plus destructrices pour la planète et qui traitent le moins bien leurs salariés sont celles dont les résultats économiques sont les plus positifs. Si ces entreprises peuvent à l'heure actuelle être montrées comme des exemples de productivité et de réussite, c'est en grande partie lié au modèle comptable majoritairement utilisé, qui ne rend compte que du volet financier des activités. Si tout est politique, la comptabilité, représentant la valeur que nous voulons donner aux choses, l'est plus que tout.

¹ Évaluation d'impact environnemental et social: quelle méthode choisir? Les Echos, R. Durant, 2020

Le modèle de comptabilité que choisit une société influe sur l'architecture des activités humaines

Les systèmes comptables sont apparus dès l'origine des civilisations humaines, bien avant l'avènement du capitalisme. La comptabilité constitue un des fondements des coordinations et coopérations organisationnelles dans les sociétés humaines. Les systèmes comptables ne sont pas neutres : chaque civilisation a développé le sien, en mobilisant ces fonctions comptables de façon différente selon sa culture, son système de valeurs, sa vision de l'économie et du monde. Et ces systèmes ont participé à instituer et développer opérationnellement ces sociétés, et ont influé sur l'architecture des activités humaines s'y développant.

Le terme « capital » (étymologiquement « relatif à la tête »), a été défini par les banquiers lombards au XVIe siècle comme la « partie principale d'une richesse par rapport aux intérêts qu'elle produit ». Jusqu'à la fin du Moyen âge, le capital est purement monétaire. Il existe deux grands paradigmes comptables : l'un basé sur la définition historique du terme capital, et qui régit la plupart des normes comptables d'Europe continentale, et de nombreux autres au niveau international, basés sur une nouvelle vision. « Un autre paradigme a été introduit dans les années 1970 (les normes IAS/IFRS (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards), rendu obligatoire pour les comptes consolidés des groupes cotés de l'UE depuis une directive de 2002. Ce dernier marque le pouvoir des propriétaires/actionnaires d'un système basé sur l'accroissement des profits, et acte la notion centrale de productivité, aujourd'hui majoritairement adoptée en économie² ».

² CARE: repenser la comptabilité sur des bases écologiques. Alternatives Économiques, L'Économie Politique n°93, A. Renard, 2022

“L'objectif de la comptabilité en triple capital est de remettre les enjeux environnementaux et sociaux au cœur de l'entreprise, de leur accorder la même valeur que les enjeux liés aux capitaux financiers. En d'autres termes, protéger et préserver l'environnement et l'homme.”

La comptabilité multi capitaux

Le modèle comptable utilisé à l'heure actuelle est un modèle ne mesurant que le capital financier d'une entreprise. Cette visualisation du capital a un impact très fort au quotidien. Un exemple concret : cela permet à une tranche de jambon industriel d'être très compétitive dans les rayons des supermarchés et d'être un produit de choix pour les consommateurs (d'autant plus en cette période de baisse du pouvoir d'achat), alors que : le mode de production pollue les sols (destruction des écosystèmes), le mode d'élevage maltraite les êtres vivants non-humains (souffrance animale), l'usage des nitrites provoque des cancers (destruction des humains et poids sur les systèmes de santé) et les salariés subissent des conditions de travail très précaires (atteinte aux humains). Son prix final ne reflète pas, avec les méthodes comptables actuelles, le coût réel de l'activité de l'entreprise sur la société (coût environnemental et social) et crée même une distorsion de concurrence avec les producteurs locaux et bios.

Une nouvelle approche, la comptabilité multicapitaux ou en triple capital (le terme « triple bottom line » a été utilisé pour la première fois par l'auteur et entrepreneur John Elkington en 1997), propose de s'aligner avec les trois piliers du développement durable du rapport Bruntland de 1987 et d'indiquer la performance globale de l'entreprise autour de trois thèmes : l'humain ou le social (« people »), l'environnement (« planet ») et l'économique (« profit »).

Il s'agit alors d'évaluer la valeur créée ou détruite par l'entreprise via ses activités autour de ces trois thèmes. La partie économique n'étant pas réduite à la performance financière, elle est évaluée en termes d'apport économique pour la société. L'objectif de la comptabilité en triple capital est de remettre les enjeux environnementaux et sociaux au cœur de l'entreprise, de leur accorder la même valeur que les enjeux liés aux capitaux financiers. En d'autres termes, protéger et préserver l'environnement et l'homme. Le principe de la comptabilité triple capital fait l'objet de diverses modélisations dont certaines sont déjà expérimentées par des entreprises d'envergure variable (dont LVMH à travers la chaire de comptabilité environnementale d'AgroParisTech-Paris Dauphine). On peut, entre autres, citer trois de ces modèles, conçus et développés en France : la comptabilité Universelle (Cabinet Saint-Front) liée à la monétarisation des actions RSE, le modèle LIFT et le modèle CARE.



La méthode CARE

Expérimenté depuis presque 10 ans, le projet CARE (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology), développé plus particulièrement par Jacques Richard et Alexandre Rambaud, chercheurs associés à l'Université Paris-Dauphine depuis 2012, correspond à un « cadre conceptuel » comptable, explorant scientifiquement la convergence entre comptabilité et enjeux de préservation écologiques. Cette nouvelle méthode comptable intègre une communauté composée d'académiques, de professionnels (entreprises, experts-comptables, etc.) et d'acteurs de la société civile (telles que la Coop des Communs ou le WWF France). La méthode CARE s'oppose aux méthodes dans lesquelles les capitaux sont perçus comme une richesse disponible et productive sans fin : les capitaux sont des emprunts faits auprès des ressources planétaires qui, si elles sont dégradées, doivent être remboursés et non pas compensés. La méthode s'appuie sur des seuils, scientifiquement et collectivement validés. Par exemple, dans le cas du climat, le traducteur consiste en la notion de « budget carbone » ; dans le cas d'un être humain, les traducteurs sont les médecins du travail et les indicateurs liés à la notion de travail (et salaire) décent. De plus en plus d'acteurs se saisissent de cette nouvelle méthode notamment 🌱

dans le domaine agricole, afin de mesurer la durabilité des fermes agroécologiques (Fermes d'Avenir/la Ferme de Cagnolle, le réseau CIVAM...) et de pouvoir plaider à une évolution des dispositifs de soutien. En permettant de mieux comprendre le modèle sur lequel repose les organisations, CARE met en évidence par exemple qu'un sol peut être utilisé de trois façons différentes :

- Pour assurer la croissance des plantes (emploi de culture);
- Pour permettre le passage des machines et des humains (emploi de support des activités);
- Pour « stocker » des excès de produits phytosanitaires, donc des polluants (emploi d'entreposage de polluants).

Dans ces conditions, chaque emploi est à la fois un support de productivité et une dégradation des capitaux employés. La notion d'emploi (donc d'actif) rend possible de lier intrinsèquement « création de valeur » et « dégradations écologiques », pour mener une analyse méthodique de ces liens³. Une soutenabilité forte du modèle exige que chaque capital soit étudié individuellement et sans compensation. Ainsi, en conséquence, selon CARE, une entreprise ne peut calculer son profit qu'une fois le « remboursement » de sa dette écologique, envers ces capitaux naturels et humains, garanti, comme elle le fait déjà pour ses capitaux financiers.

Le modèle CARE, dont l'une des bases de référentiel peut être couplée - dans le cas des tiers-lieux nourriciers agissant sur et/ou avec la production agricole - à l'Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles (IDEA4⁴), pourrait être un outil à la fois complet et très exigeant pour allier les enjeux d'impact à ceux de durabilité des systèmes que nous mettons en place.

³ CARE: repenser la comptabilité sur des bases écologiques. Alternatives Économiques, L'Économie Politique n°93, A. Renard, 2022

⁴ IDEA4: évaluer la durabilité des exploitations agricoles. Site du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. [en ligne]

“La méthode CARE s’oppose aux méthodes dans lesquelles les capitaux sont perçus comme une richesse disponible et productive sans fin : les capitaux sont des emprunts faits auprès des ressources planétaires qui, s’ils sont dégradés, doivent être remboursés et non pas compensés.”

Des limites actuelles et un prochain cheval de bataille

Même s'il serait souhaitable qu'un modèle de comptabilité socio-environnementale comme CARE soit utilisé par l'ensemble des entreprises, son déploiement rencontre bien entendu à ce stade de nombreux obstacles. Non des moindres : les dispositifs financiers essentiels sont toujours fondés sur le système comptable actuel : les bases de données des fonds d'investissement, les impôts... n'ont pas recours à CARE. De même, pour le moment CARE ne sert pas à rendre visible ses actions et donc comparer des modèles d'entreprise : pour cela le modèle doit se rendre « contaminant », car à l'heure actuelle seuls les plus convaincus sont prêts à expérimenter la mise en place de cet outil, les entreprises les plus néfastes n'ayant pas d'intérêt direct à adopter ce modèle.

Néanmoins, la méthode CARE permettrait de piloter son entreprise pour mettre en place les actions de préservation nécessaires à l'équilibre de son système interne totalement relié aux différents écosystèmes. De plus, CARE et plus largement les comptabilités alternatives encouragent déjà les acteurs économiques à réinterroger leurs modèles économiques, définir leurs impacts sociaux et environnementaux et identifier des leviers d'action en faveur d'un développement plus durable. Dans le prolongement de l'analyse critique faite par les comptabilités alternatives, qui aboutissent à la création de méthodes expérimentales, le prochain cheval de bataille pour envisager un changement de paradigme reposant sur des fondements radicalement différents sera de coupler le déploiement de la comptabilité écologique à l'introduction d'une autre approche de la monnaie, comme celle proposée par la monnaie libre G1 (non indexée sur une monnaie-dette). Si l'on souhaite changer l'écriture du récit et proposer de nouveaux imaginaires, adopter des virages radicaux, il faut s'atteler à la racine. A ce qui, depuis les débuts de l'Humanité, structure nos sociétés : la monnaie d'échange et la façon de la quantifier, d'écrire ses flux. Sinon le risque est grand que toutes nos actions en matière de transitions de modèle ne soient que cosmétiques ●

Co-fondatrice du tiers-lieu Le 100e Singe et du Labo du 100e Singe, **Amandine Largeaud** accompagne les collectifs et les collectivités en structuration et s'intéresse particulièrement au développement des projets de transition agricole et sociale.

🔗 **Aller plus loin**
Comptabilité financière.
Dunod. J. Richard, D. Bensadon, A Rambaux, 2018

Comptabilité et communs : l'apport de la méthode Care.
Rapport d'étape Coop des Communs. E. Jourdain, N. Alix, 2020

Tribunal pour les Générations Futures : Changer de comptabilité pour sauver le vivant ? TEK4life et la Commission développement durable du Barreau de Paris, 2019

Pour une politique urbaine des espaces transitionnels



par **Raphaël Besson**
relu et édité par **Jérôme Tricomi**

Le cas de la Cité des Transitions de Marseille
Nous assistons à un développement croissant de tiers-lieux qui portent dans leur ADN des objectifs en lien avec les transitions. Ces tiers-lieux ne cherchent pas seulement à s'adapter à un contexte transitionnel, en ajustant par exemple les lieux de travail aux exigences de la nouvelle économie (espaces de coworking) ou en détournant dans une perspective marketing quelques éléments de langage mainstream autour des « communs », de « l'hybridation » ou de la « sobriété ». Ces tiers-lieux tentent de jouer un rôle proactif dans l'invention et l'expérimentation de solutions transitionnelles, avec une recherche effective d'impact. Ils se pensent comme des espaces transitionnels, en mesure de transformer les régimes dominants de production économique, énergétique, culturelle ou urbaine. Ils tentent d'agir de manière structurelle et systémique, en donnant à tout un chacun (individus et organisations), les capacités techniques et intellectuelles d'agir sur les transitions.

Malgré un développement croissant de tiers-lieux transitionnels¹, leur nombre reste encore limité. La mesure de leur impact sur les transitions, et notamment sur les transitions écologiques, reste à conforter et à objectiver, en dépit de la création d'initiatives visant à évaluer l'impact des tiers-lieux. On pense notamment à la démarche « Commune Mesure » ou à des recherches visant à co-créditer des outils d'auto-évaluation des tiers-lieux. Surtout, ces tiers-lieux transitionnels fonctionnent de manière isolée et leurs actions restent largement confidentielles et inconnues du grand public... Alors même que la prise de conscience de la dégradation accélérée de la biodiversité est de plus en plus massive et que les rapports du GIEC sont rentrés dans les discussions du quotidien ! « C'est une des raisons pour lesquelles nous plaçons pour la création de politiques urbaines et territoriales dédiées au développement et au passage à l'échelle des espaces transitionnels ». Nous rejoignons ici les réflexions d'une étude portée par le Collège des Transitions Sociétales et intitulée : *Les tiers-lieux peuvent-ils favoriser les dynamiques de transition territoriale ?*

Dans les années 2000, nous avons su investir des centaines de millions d'euros dans la création de districts numériques ou de quartiers de l'innovation. Pourquoi serions-nous désormais incapables d'investir massivement dans des politiques territoriales dédiées aux espaces transitionnels ? Avec la promesse d'impacts territoriaux et écologiques ô combien supérieurs à ceux des quartiers technologiques de la Smart City. Force est de constater qu'en France, rares sont les villes à avoir pris la mesure d'un tel enjeu. La ville de Marseille est l'une des toutes premières villes à penser une politique urbaine dédiée aux espaces transitionnels. C'est ici tout l'objet du projet de Cité des Transitions.

“Malgré un développement croissant de tiers-lieux transitionnels, leur nombre reste encore limité. La mesure de leur impact sur les transitions, et notamment sur les transitions écologiques, reste à conforter et à objectiver, en dépit de la création d'initiatives visant à évaluer l'impact des tiers-lieux.”

Marseille, une Cité transitionnelle qui s'ignore

« Peu de villes ont comme Marseille la marge au cœur ; et à l'ère des changements de paradigme, on est plus à l'aise et mieux placé à la périphérie pour identifier ce qui demain, va faire centre » (Baptiste Lanaspèze, Marseille Ville Sauvage). Le phénomène des espaces transitionnels s'observe tout particulièrement dans la Cité phocéenne. Devant les crises sociales, urbaines, économiques, éducatives ou écologiques que connaît la ville de Marseille, et faute de vision, d'ambition ou d'agilité suffisante des institutions publiques, de nombreux acteurs locaux ont tenté ces dernières années d'expérimenter des micro-solutions en réponse aux grands défis transitionnels.

Marseille concentre près d'une cinquantaine de tiers-lieux, de makerspaces ou d'espaces intermédiaires qui tentent de renouveler les conditions de la fabrique urbaine locale. Ces espaces récents (moins de cinq ans en moyenne) se sont d'abord déployés dans le centre de Marseille, avant d'investir les quartiers Nord de la ville en proie à des crises socio-économiques et culturelles majeures. Ces espaces transitionnels jettent les bases d'un nouvel urbanisme fondé sur la coproduction, les communs, l'écologie urbaine, les arts, l'expérimentation, la transdisciplinarité, ou encore la frugalité (économie de moyens). Ils constituent aujourd'hui un terreau intellectuel, social et créatif extrêmement précieux, pour engager Marseille dans une dynamique transitionnelle.

Au sein de ces espaces transitionnels, les occupants cherchent à mettre en place d'autres manières de faire ville, de faire société ou de faire culture à l'image de La Déviation, de la Friche La Belle de Mai, du MarsmediaLab, de la Fabulogie, des Ateliers Jeanne Barret ou des Ateliers Blancarde. Ils défendent les principes d'une architecture, d'un urbanisme et d'un

art collaboratif (les 8 pillards, Foresta, Ici Marseille, Coco Velten). Ils promeuvent les droits culturels et les modèles d'apprentissage et démocratiques fondés sur le faire, la coopération et la participation citoyenne (La Plateforme, l'Épopée Village, la Friche Louis Armand, l'Après M, la Base, Thalassanté, Laboratoire d'Intelligence Collective et Artificielle...).

Certains espaces transitionnels expérimentent d'autres modèles économiques fondés sur l'économie contributive, l'économie circulaire ou l'économie bleue. Ils cherchent des solutions pour financer la transition (crypto-monnaie locale et fonds d'amorçage) et tentent de ré-encadrer l'économie dans des enjeux sociétaux et environnementaux (la Varappe, Marseille Solutions, Cosens, Initiative sud, la Ruche, Inter-made, TransfOrama, Enercoop PACA...). D'autres espaces œuvrent dans le champ des énergies renouvelables, du réemploi, du recyclage, de la mobilité douce, de l'agriculture urbaine ou de l'alimentation durable (la Cité de l'Agriculture, Foresta, Synchronicity, le Talus, Massilia sun system, la Table de Cana, Super cafoutch, La Ferme Pédagogique du Roy d'Espagne, etc.).

Accompagner le changement d'échelle des espaces transitionnels marseillais : la Cité des Transitions

Porteurs d'une autre façon de faire, ces espaces transitionnels connaissent des difficultés à changer d'échelle et à dépasser un rôle de « perturbateurs institutionnels ». Ce constat a été dressé par la nouvelle municipalité issue du Printemps Marseillais, qui ambitionne d'inventer aux côtés des acteurs transitionnels un « nouveau modèle de ville méditerranéenne, résiliente et solidaire ». La ville tente actuellement de se saisir de ces innovations urbaines issues du terrain, et de les accompagner dans la recherche de solutions concrètes et utiles aux transitions marseillaises. Elle multiplie notamment les outils en mesure d'intégrer les citoyens dans la fabrique urbaine : budgets participatifs, création d'une Assemblée citoyenne du futur, mise en place d'un collège des maîtrises d'usages dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du Centre-ville, etc. Malgré la richesse de ces initiatives, la ville de Marseille a conscience qu'un projet de ville ne peut naître de l'addition de dispositifs publics innovants et d'expérimentations urbaines isolées. Elle s'est par conséquent engagée dans un projet de Cité des transitions, qui ambitionne de fédérer les espaces transitionnels marseillais et de les accompagner en cohérence avec d'autres démarches mises en place à Marseille, comme l'espace Odysseo² ou le projet européen « 100 villes neutres en carbone en 2030 ». Le projet de Cité des transitions se structure actuellement autour de quatre piliers.

- Le premier pilier est une plateforme numérique conçue comme un guichet unique des initiatives transitionnelles marseillaises, en mesure de simplifier les démarches, les expérimentations, les retours d'expérience et les partages de connaissances. La plateforme est pensée comme un annuaire, un observatoire, une plateforme d'éditionnalisation, de capitalisation, de mutualisation et de mise en réseau des acteurs transitionnels.
- Le second pilier de la Cité des Transitions concerne une structure d'ingénierie permettant tout à la fois de mettre en partage les compétences de chacun et de tous et d'accéder à des dispositifs administratifs, méthodologiques, juridiques et financiers accompagnant la transition (ex. formations, appels à projet, achats publics innovants, labélisation, expérimentations urbaines, protocoles d'évaluation, etc.).
- Un troisième axe vise à créer un réseau d'espaces transitionnels, maillés en archipel, en mesure de répondre aux besoins d'immobilier et de foncier des acteurs transitionnels.
- Enfin, un Open Lab doit permettre d'accompagner les acteurs transitionnels dans la conduite de recherches-actions collaboratives orientées transitions, en partenariat avec les universités, les collectivités, les entreprises et les usagers du territoire. Par le croisement des regards (sciences, cultures, sociétés), l'Open Lab vise à produire des connaissances et des solutions renouvelées sur les transitions, à travers des temps de formation, de co-conception, de prototypage, d'expérimentation, d'évaluation et de valorisation.

L'Open Lab est en train d'être implanté au sein de la Friche la Belle de mai, avec la création d'un laboratoire de recherche-action collaboratif, le LaboFriche. Ce LaboFriche a pour vocation de « permettre la réflexion autour des enjeux sociaux, écologiques, économiques qui traversent le milieu culturel mais aussi le quartier de la Belle de Mai. Il est un espace de rencontre, permettant de croiser les savoirs scientifiques des chercheurs et les savoirs expérientiels de acteurs du territoire, les habitants du quartier et les usagers du lieu afin de collectivement s'outiller pour répondre aux défis actuels. Il pourra prendre la forme d'enquêtes, d'ateliers participatifs, de rencontres ou de conférences ».

¹ Pour des espaces transitionnels, *Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ?* Éditions B42, p.63-73. R. Besson, 2018

² Odysseo est conçu comme « un lieu majeur d'éducation et de sensibilisation dédié à la protection de l'environnement méditerranéen ». Son ouverture est prévue pour 2026. Ce projet est l'une des promesses du plan *Marseille en Grand* d'Emmanuel Macron.

Marseille, Acteurs et lieux transitionnels		
existant		en projet
	Urbaines & architecturales	
	Éducatives & scientifiques	
	Économiques	
	Sociales	
	Culturelles & numériques	
	Énergétiques & environnementales	
	Agroécologiques & alimentaires	



(1) Les 8 Pillards Collectif ETC, Cabanon Vertical, Les Pas Perdus, Bureau des Guides, Faire, À plomb!, La Caravanade (2) Cabanon Vertical Villes Innovations, Urbamonde (3) Friche Belle de Mai Inter-Made, ZINC, Les Grandes Tables, Hub du sud (4) L'Épopée Village Synergie Family, Meet My Mama, ETC, Ici Marseille (5) MarsMedialab Urban Prod, L'Office (6) Coco Velten Yes we Camp, Groupe SOS, Plateau Urbain (7) Synchronicity Yoyo, 1 déchet par jour, les Coursiers solidaires, Plastic Odyssey, Recyclop

Les dilemmes d'une politique urbaine dédiée aux espaces transitionnels

La Cité des Transitions devrait être lancée dans les prochaines semaines avec la création d'une association regroupant un noyau dur d'acteurs transitionnels marseillais. Ce projet ambitieux et avant-gardiste est aussi fragile, car il pose une série de dilemmes aux politiques urbaines. Ces dilemmes constituent des problèmes non résolus, qui n'appellent pas des choix exclusifs entre des propositions en apparence contradictoires. Ils invitent davantage à ouvrir des questionnements, qui devront être débattus et clarifiés dans les instances délibératives de la Cité des transitions :

- Quel équilibre trouver entre une volonté d'expérimenter en grandeur réelle de nouveaux modes de fabrique et de gestion urbaine de soutien à des initiatives ascendantes inscrites dans des espaces transitionnels, et de l'autre la tentation de normaliser les démarches d'urbanisme transitionnel dans le cadre d'une politique urbaine dédiée? Comment conserver un certain degré d'indétermination et de préservation de l'hors-norme, tout en prônant le changement d'échelle des innovations *from below*?
- Comment assurer la coopération entre des acteurs aux intérêts divergents (collectifs militants, start-up, groupes industriels, habitants, techniciens, élus, etc.) et conserver une fluidité de dialogue entre un *upperground* et un *underground* de la fabrique urbaine?
- La Cité des Transitions vise-t-elle à construire des citoyens autonomes en capacité d'agir sur le « code source » des transitions urbaines (à travers des temps de co-conception, de co-construction et d'auto-gestion) ou des usagers bêta-testeurs de nouvelles offres et services transitionnels? Quel niveau de reconnaissance et d'intégration par la Cité des Transitions de savoirs non-académiques et non-experts, issus des savoirs d'usages et des citoyens?
- Comment concilier le temps court des expérimentations urbaines et le temps long de la transformation des régimes dominants de production urbaine? Quel accompagnement des espaces transitionnels dans la durée, au-delà des changements de collectifs et de gouvernements locaux?
- Quelle option de politique urbaine privilégier entre d'une part une volonté de penser et d'agir sur les communs urbains, en accompagnant le développement d'espaces ouverts, partagés et non marchands, et d'autre part la nécessité d'identifier de nouveaux modèles économiques urbains, fondés sur la valorisation des nouveaux produits et services transitionnels?

Face à de tels dilemmes, la Cité des transitions devra bien calibrer ses promesses de transformation, afin d'éviter de créer des frustrations au sein de l'écosystème transitionnel marseillais. À moyen terme, la Cité des Transitions devra conduire de nouvelles actions afin de s'ancrer dans le quotidien des marseillais et éviter d'apparaître comme une Cité « hors-sol ». Si l'enjeu n°1 des politiques urbaines dédiées aux tiers-lieux transitionnels est bien « d'impacter les transitions », un autre enjeu est de sensibiliser et d'acculturer la société civile à celles-ci... voire de l'associer dans la fabrique des transitions et des choix qu'elles entraînent. Le défi est ici davantage culturel. Il devra être relevé à travers l'invention de nouvelles politiques culturelles en mesure d'accompagner la transformation des récits, des modes de vie, des valeurs, des représentations et des imaginaires ●

Fondateur et directeur du bureau d'étude Villes Innovations (Marseille), **Raphaël Besson** est spécialisé dans les stratégies d'innovation urbaine et les politiques de transition culturelle et territoriale.

Aller plus loin
Marseille Renversée, Radio Grenouille, R. Besson

Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines. Territoire en mouvement, revue de géographie et aménagement, 34. R. Besson, 2017 [en ligne]

Les tiers-lieux et le développement territorial, Revue d'Économie Régionale et Urbaine. p. 681-691. F. Nadou, G. Baudelle, C. Demazière, 2023

Les métropoles barbares: démondialiser la ville, désurbaniser la terre. Le Passager Clandestin. G. Faburel, 2018

43%

des tiers-lieux ont des partenariats avec des acteurs de la transition écologique



35%

des tiers-lieux souhaitent développer une résilience territoriale à travers l'agriculture locale et l'économie circulaire



Données Expérimentation durable

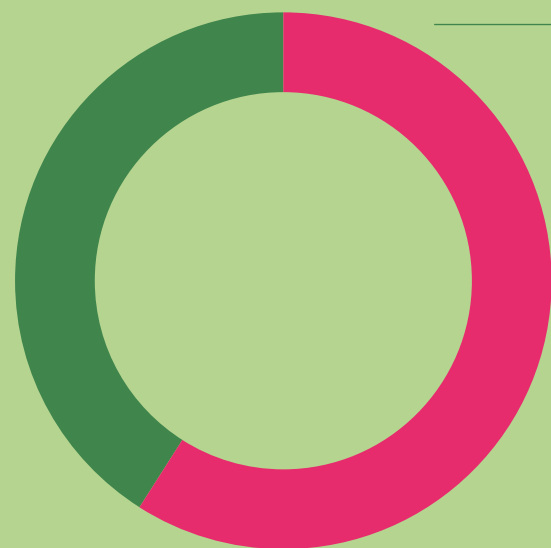
45%

des subventions publics viennent des communes



59%

des tiers-lieux ont pour partenaires publics les communes



13%

des tiers-lieux disposent d'une matériauthèque ou d'une ressourcerie



Alimentation



**Les tiers-lieux alimentaires:
point de vue d'un élu
p.51**

**La Grange de Grospuy:
un tiers-lieu qui travaille
la solidarité
p.54**

**La grange des Roues:
pour la restructuration
de la filière blé
p.56**

**Tiers-lieux et filières
de proximité
p.60**

**Faire de l'alimentation
durable l'affaire de tous
p.66**

Ce chapitre met le cap sur le continent des tiers-lieux nourriciers et des tiers-lieux tournés vers l'alimentation durable, au carrefour de la production locale, de la solidarité alimentaire et de la transition écologique. Qu'est-ce qui s'expérimente dans les manières de produire et de distribuer, mais aussi de s'organiser entre producteurs ? Comment les tiers-lieux nourriciers peuvent-ils faire office d'espaces-temps privilégiés de sensibilisation aux enjeux environnementaux, et de démonstrateurs de modalités alternatives de production agricole ?

Les tiers-lieux nourriciers comme levier de sensibilisation à l'alimentation durable ? C'est l'hypothèse de Yuna Chiffolleau (INRAE) : en impliquant des mondes sociaux peu intégrés dans la reterritorialisation de l'alimentation et sa gouvernance, les tiers-lieux nourriciers favorisent une transition partagée vers une alimentation durable. C'est également le spectre de l'article thématique de Juliette Peres de Fab'Lim qui décrypte le rôle des tiers-lieux nourriciers dans les filières de production de céréales locales mobilisant diverses parties prenantes de leurs territoires, et analyse trois types de modèles organisationnels. Des analyses illustrées par de portraits d'initiatives par Virginie Poujol, du Leiris, qui étudie l'initiative de La Grange de Gros Puy (Dordogne) et son expérimentation autour de formes sociocratiques de production agricole, de la rédaction de l'Observatoire décryptant la manière dont la Grange des Roues (Vaucluse) contribue à structurer une filière blé à l'échelle de son territoire, et d'Arnaud Bonnet, co-fondateur du réseau régional Bretagne Tiers-Lieux qui, en interview avec Ludovic Brossard (élu en charge de l'alimentation à la Ville de Rennes), décrypte le rôle de trois tiers-lieux nourriciers - les Cols Verts, la Basse-Cour et la ferme de Quincé - de la commune dans la transformation agricole du territoire.

Les tiers-lieux alimentaires : point de vue d'un élu



Interview de Ludovic Brossard, élu en charge de l'alimentation durable à la Ville de Rennes

Arnaud Bonnet, directeur du programme « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a interviewé Ludovic Brossard (L@), élu en charge de l'alimentation durable à la Ville de Rennes, sur l'engouement citoyen pour les tiers-lieux alimentaires et le rôle qu'ils peuvent jouer dans « la transformation agricole » du territoire au travers des exemples des Cols Verts, de la Basse-Cour ou encore de la ferme de Quincé. ➔

Comment se caractérise la dynamique autour des tiers-lieux alimentaires à Rennes?

👤 On ressent une véritable effervescence autour de ces lieux qui revient d'abord aux Rennais et Rennaises. On le constate par exemple avec un lieu comme la ferme de Quincé, qui a connu une fréquentation de plus de 5000 personnes dès sa première année d'ouverture. Un autre marqueur rennais réside dans la dimension populaire de ces lieux, c'est-à-dire que ce sont les habitants des quartiers qui gèrent ces ressources en commun. J'observe aussi une montée en compétence des tiers-lieux alimentaires sur la formation : « de la fourche à la fourchette » pour découvrir les métiers de la transition alimentaire avec Les Cols verts, l'espace-test du labo Culinaire pour la Basse-Cour ... Ces lieux vont transformer les métiers de producteurs, cuisiniers, commerçants, qui vont venir y puiser de nouvelles inspirations. De plus, beaucoup d'agriculteurs de demain sont des urbains d'aujourd'hui et les tiers-lieux constituent la base arrière pour former aux métiers agricoles et alimentaires dont nous avons besoin.

Co-fondateur de Bretagne Tiers-Lieux, **Arnaud Bonnet** est aujourd'hui directeur du programme « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

🔍 **Aller plus loin**
Vers une alimentation durable pour tous à Rennes
metropole.rennes.fr
 [en ligne]

Les Cols verts Rennes
lescolverts.fr/collectif-rennes
 [en ligne]

Site de La Basse-Cour
labassecour.org [en ligne]

La ferme de Quincé
 / 35 Volts Facebook
[Quince.35VOLTS](https://www.facebook.com/Quince.35VOLTS)
 [en ligne]

Communs et économie solidaire. Récits d'expériences citoyennes pour un autre monde.
 Les petits matins.
 F. Carrey-Conte,
 P. Eynaud (dir.), 2023

33%
 des tiers-lieux souhaitent développer une résilience territoriale à travers l'agriculture locale et l'économie circulaire

10%
 des tiers-lieux se définissent comme des tiers-lieux nourriciers

Dans quelle mesure existe-t-il des complémentarités entre ces lieux? Et éventuellement, de la matière à coopération?

👤 Face à un système alimentaire qui est occupé majoritairement par des acteurs privés et qui se développe en l'absence de régulation, les tiers-lieux nourriciers montrent des alternatives viables, qui se traduisent par la multiplication de lieux de sensibilisation, d'apprentissage, de transmission pour remettre de la démocratie au cœur de nos systèmes alimentaires. Il n'y a de commun que ce qui est fait en commun : rendre ces lieux accessibles et populaires n'est possible que si ces lieux se développent dans un environnement dédié. Le rôle de la collectivité est alors de faire coopérer les acteurs du territoire : producteurs, transformateurs, commerçants.

En quoi ces initiatives répondent-elles à des enjeux de politiques publiques? Quelles sont les modalités d'accompagnement et les enjeux des collectivités pour soutenir ces projets à l'avenir?

👤 Le développement de tiers-lieux nourriciers, qu'ils soient basés ou non sur des espaces de production agricole, fonctionne avec le soutien de la ville de Rennes à condition de répondre à ce triple objectif : un lieu inclusif au service de la transition écologique et d'un meilleur accès pour tous à une alimentation locale et bio. Les modalités d'accompagnement sont aujourd'hui multiples : la Ville de Rennes accompagne ces projets via la mise à disposition foncière et immobilière, mais également en s'investissant dans la gouvernance (par exemple avec la SCIC de la Basse-Cour). Mais cet accompagnement gagnerait sûrement à être plus lisible et accessible. Les acteurs de l'ESS jouent aujourd'hui un rôle important, via l'incubation de ces projets et l'accompagnement au montage juridique vers des coopératives qui garantissent une gouvernance démocratique de ces lieux, en cohérence avec ce qu'est l'alimentation : un bien commun ●

“ Beaucoup d'agriculteurs de demain sont des urbains d'aujourd'hui et les tiers-lieux constituent la base arrière pour former aux métiers agricoles et alimentaires dont nous avons besoin. ”



La Grange de Grospuy : un tiers-lieu qui travaille la solidarité



La solidarité comme modalité de gouvernance et d'inclusion

Depuis près de 6 ans maintenant, un collectif met en œuvre un processus plus qu'un produit fini. Le lieu La Grange de Grospuy se construit donc par l'expérimentation permanente. Décryptage d'une trajectoire de travail.

La Grange de Grospuy se définit comme un « tiers-lieu solidaire et coopératif pour consommer, échanger, transformer et produire son alimentation ». Il vise ainsi une approche systémique de l'alimentation et fait référence à des valeurs telles que la solidarité, l'égalité des postures et des savoirs ou encore la justice alimentaire, qui agissent comme autant d'objectifs à atteindre. Il comprend notamment une épicerie solidaire, un jardin partagé et des ateliers de travail. L'épicerie solidaire alimentée de produits locaux a vu le jour en septembre 2020. Les producteurs locaux fournissent une variété de produits qui sont choisis par une commission, constituée des membres de l'association, dont la composition tourne, afin de permettre une transmission des compétences et de limiter toute forme d'appropriation de cet espace. L'épicerie est ouverte jour et nuit, des bénévoles y tiennent des permanences à certains moments pour renseigner les acheteurs sur le projet. Chacun paie en toute autonomie en fonction de ses achats. Pour ce faire, le projet La Grange cherche à renouveler la structuration de la réponse aux besoins sociaux via un modèle économique qui s'oriente vers une économie dite populaire (qu'ils nomment « familiale »), c'est-à-dire « l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires » en vue de garantir, par l'utilisation de leur propre force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels¹. Les porteurs de projet ont dédié % de leur temps personnel à disposition du projet, ce qui correspond à un investissement humain important. Cette construction repose sur l'apport de chaque participant en termes de force de travail, de temps mis à disposition, de compétences, afin de répondre aux besoins pour le fonctionnement du lieu.

La solidarité est redéfinie ici dans sa dimension globale : elle est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté aux problèmes des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis. Souvent une vision restrictive de la solidarité prévaut, sur un mode binaire : elle s'exerce dans un mouvement unilatéral, en direction des personnes défavorisées. Le projet La Grange met en œuvre une conception plus large de la solidarité en mettant l'accent sur l'interdépendance entre ses membres, ce qui renouvelle grandement l'approche des tiers-lieux nourriciers tels qu'ils peuvent exister par ailleurs ●

Virginie Poujol est anthropologue et coordinatrice du Lérés, Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur l'Intervention Sociale.

36%

des tiers-lieux ont une gouvernance participative

11%

agissent dans le domaine agricole

🔗 Aller plus loin
Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives. Éditions Amsterdam D. Vercauteren, 2018

¹ A. Sarria Icaza et L. Tiriba, *Économie populaire*, dans J.-L. Laville et A. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, D. de Brouwer, 2005

La grange des Roues: pour la restructuration de la filière blé



Tiers-lieu nourricier pour la restructuration de la filière blé

La Grange des Roues est un tiers-lieu nourricier, situé à Sorgues dans le Vaucluse, qui vise à restructurer la filière blé en circuit court dans une dynamique de pluri-activités sociales et solidaires. Il regroupe un moulin, un fournil, huit hectares de production de céréales, un espace de coworking et propose une programmation événementielle.



Au fournil, au moulin et au champ, pour une relocalisation de la filière blé !

Labellisée Manufacture de proximité en 2022, la Grange des Roues œuvre pour relocaliser une filière blé sur un périmètre de 50 km autour du moulin. C'est dans le lieu historique du moulin de la Grange des Roues que la farine des quatre boulangers est moulue avec des céréales cultivées par des producteurs locaux. Une gamme de pains biologiques au levain est proposée, valorisant ainsi le patrimoine des blés du territoire. Ce travail de coopération est réalisé en lien direct entre les producteurs de céréales, protéagineux et oléagineux, le meunier de la Grange des Roues et les artisans (boulangers, entre autres). Par ailleurs, la Grange des Roues met un point d'honneur à cultiver à Sorgues huit hectares de terres agricoles, en fermage autour du Château de Brantes. Un hectare est cultivé en 2023 (blé Saissette de Provence), tandis que les sept autres hectares sont enrichis et nourris grâce à des engrais verts (mélange vesce, avoine, moutarde, trèfle) avant de pouvoir produire et expérimenter des variétés résilientes et nourricières. Ces cultures sont réalisées en coopération avec les boulangers qui créent à l'ouverture du fournil, début 2024, le premier pain biologique 100 % sorguais !

La mutualisation nécessaire d'espaces et d'outils de production

Une Société coopérative de production, la SCOP Fournil de la Grange des Roues, réunit désormais quatre boulangers. Elle permet à chaque membre de vivre une aventure collective, respectueuse des équilibres de vie de chacun, tout en gardant l'ambition de créer un outil de production qui pourra se transmettre un jour. À l'instar de nombreuses manufactures et tiers-lieux productifs sur le territoire national, la mutualisation d'espaces et d'outils de production permet de repenser les modes de production, de mettre en place des nouveaux systèmes d'organisation, de collaboration et de travail entre les différents membres de la coopérative.

Ce modèle permet non seulement de mutualiser, mais aussi de favoriser la transmission de savoir-faire et l'échange de connaissances, selon des valeurs communes et pour soutenir une économie circulaire, sociale et solidaire. Il permet aussi de favoriser l'entrepreneuriat, avec des coûts moindres puisque partagés, et la création de projets, d'initiatives locales, en mettant en location ou à disposition des espaces d'accueil. Les membres de la coopérative participent à la gestion, à la gouvernance et à l'animation du tiers-lieu.

Une ouverture à une diversité de publics et une dynamique de sensibilisation aux enjeux écologiques

Dans le but de sensibiliser les publics usagers à la dimension historique du moulin et aux enjeux de la transition alimentaire et environnementale actuels, la Grange des Roues met en place des ateliers, des conférences, des événements spécifiques autour de l'alimentation et de la biodiversité, grâce à une documentation disponible sur place. Par ailleurs, la Grange des Roues accueille des activités à caractère social et artistique, organisées par des associations locales. Au R+2, tout proche du Fournil, 75 m² de bureaux partagés permettent d'ouvrir le tiers-lieu, en offrant un espace de travail à l'association porteuse, mais aussi aux indépendants ou télétravailleurs du territoire.

C'est aussi la vocation du RDC que d'accueillir des activités familiales, grâce à une cuisine professionnelle équipée pour la transformation alimentaire, où sont aussi progressivement organisés des ateliers pour « faire ensemble », des temps conviviaux pour confectionner les repas de la cantine sociale, du pain et des pâtisseries, des ateliers alimentation ou boissons vivantes. Une épicerie associative et une AMAP voient le jour en 2024 pour rendre accessible une alimentation durable et locale au plus grand nombre.

De nombreux partenariats publics ou privés noués sur le territoire

Avec un écosystème de partenaires locaux, La Grange des Roues initie en 2023 une dynamique de filière territorialisée, intégrant les maillons représentatifs de la chaîne de valeur, pour une juste rémunération de l'ensemble des acteurs de la production de céréales et légumineuses. Cette démarche en circuit court se construit en interaction avec différentes typologies d'acteurs : agriculteurs, artisans, collectivités, associations et chercheurs, qui se rencontrent lors de temps de travail, pour répondre collectivement aux problématiques rencontrées dans le développement des filières de proximité (stockage, accès aux semences, itinéraires techniques, débouchés...). La Grange des Roues noue ainsi de fortes relations avec les agriculteurs du bassin des Sorgues et du Mont-Ventoux, notamment dans son approvisionnement pour la production de pains et la cantine-épicerie, mais aussi dans l'objectif de créer des relations économiques saines entre les acteurs et renforcer la résilience du système alimentaire du territoire.

Dans la continuité des axes de travail du Plan alimentaire territorial (PAT) porté par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, la Grange des Roues s'engage pour fédérer, comprendre les enjeux alimentaires locaux et construire un projet qui réponde à des besoins réels de société. Pour cela, il s'agit de mobiliser des méthodes reproductibles de coopération et d'innovation sociale, de s'ancrer sur un territoire et de mettre en synergie les différents maillons de la chaîne alimentaire. Le PAT souligne l'importance des missions de la Grange des Roues pour mener à bien ses objectifs, qu'il ne peut remplir sans ce type d'acteurs, catalyseurs d'expérimentations de nouveaux modes de faire ensemble.

La Grange des Roues entretient une coopération étroite avec l'association Anatoth, une épicerie sociale présente sur le territoire depuis une trentaine d'années, avec un réseau partenarial important (développement d'un projet d'agroforesterie-maraîchage). L'association aimerait aussi pouvoir faire du blé pour le moulin. La Grange des Roues participe au comité de pilotage du projet « Sème la terre » et entretient par ailleurs un lien fort avec le réseau local et national des Manufactures de proximité et des tiers-lieux nourriciers.

Vers une souveraineté alimentaire territoriale

Le moulin de la Grange des Roues est aujourd'hui dimensionné pour construire la souveraineté alimentaire du territoire. En tant qu'outil de transformation essentiel, il permet de valoriser les ressources agricoles locales, notamment le blé, en produisant de la farine et d'autres produits dérivés. Cette valorisation locale des matières premières contribue à réduire la dépendance aux importations et à renforcer l'autonomie alimentaire de la région. Face aux incertitudes croissantes liées à l'évolution des marchés mondiaux et aux défis posés par le changement climatique, les collectivités ressentent de plus en plus l'urgence de sécuriser leur approvisionnement alimentaire. C'est dans ce contexte que des initiatives telles que la Grange des Roues prennent tout leur sens.

En adoptant une approche territorialisée et coopérative, la Grange des Roues vise à créer une véritable symbiose entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire. En réunissant agriculteurs, transformateurs, distributeurs et mangeurs autour du blé, elle favorise non seulement la création de valeur ajoutée localement, mais aussi le développement de relations durables et équitables tout au long de la filière. Ainsi, au-delà de la simple production de farines, la Grange des Roues incarne une vision holistique de l'agriculture et de l'alimentation, où la coopération et la solidarité sont les piliers d'une résilience du système alimentaire véritablement ancrée dans le territoire ●



21%

agissent dans le domaine alimentaire

16%

des tiers-lieux ont des partenariats avec des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation

🔗 Aller plus loin

Le tiers-lieux, maillons des filières de proximité ? Vers des lieux et réseaux de co-création et d'échanges de pratiques en céréales locales. Observatoire des tiers-lieux, J. Peres, 2022

Cahiers de l'Association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine industriel dans le Vaucluse. La Grange des Roues à Sorgues, n° 67. J-P. Locci, 2020.

Presse

Le Fournil de la Grange des Roues : « Nous sommes tous gérants salariés ». Le Dauphiné libéré, 2024

Vaucluse : de la culture du blé à la cuisson du pain, le pari fou du Fournil de la grange des roues. La Provence, 2024

Sorgues : le moulin de la Grange des Roues transformé en tiers-lieu. Le Dauphiné libéré, 2021

Vaucluse : une biodiversité de projets. Bleu Tomate, 2023

Radio

Sorgues, La grange des roues, tiers lieu nourricier pour le bien de tous. France Bleu Vaucluse, 2022

Tiers-lieux et filières de proximité

Vers des lieux et réseaux de co-création et d'échanges de pratiques en céréales locales. Les filières céréales de proximité se multiplient en France. L'alliance avec un tiers-lieu est l'opportunité de renforcer la co-création de connaissances et d'innovations.



par **Juliette Peres**
 relu et édité par **Virginie Poujol**

Développées depuis longtemps dans le secteur de l'élevage, des filières de proximité voient le jour depuis quelques années dans le domaine des céréales (Chiffolleau et al., 2021). Au sein d'un même territoire, ces filières articulent production, transformation, distribution et consommation ; les acteurs (producteur agricole, meunier, boulanger, etc.) pouvant assurer une ou plusieurs de ces fonctions. Selon les volumes et la densité de population locale, les produits issus de ces filières peuvent être commercialisés en dehors du territoire, mais l'origine géographique et sociale des matières premières (et pas seulement du lieu de transformation) restent visibles. Ces filières sont aussi appelées « filières territorialisées » ou « filières locales ».

Une diversité de modèles organisationnels

L'analyse des filières de proximité, conduite dans le cadre du volet socio-économique du projet Activa-Blé (2018-2022), montre des agencements singuliers d'acteurs économiques, de la production de semences à la livraison des produits, qui sont le reflet des stratégies des initiateurs de la démarche. Trois modèles organisationnels sont fréquemment observés et révèlent des niveaux contrastés d'intégration amont-aval et/ou se distinguent par leur modèle de gouvernance, la nature des coopérations entre les différents acteurs et/ou leur engagement dans le choix des matières premières à transformer.

Le cas des modèles très intégrés

Dans les modèles très intégrés, nous trouvons par exemple les paysans-meuniers-boulangers, paysans-boulangers ou meuniers-boulangers, soit une même personne assumant plusieurs activités. Les protagonistes partagent une même volonté de maîtrise des étapes de la chaîne de valeur pour plus d'autonomie. Ils échangent régulièrement sur leurs pratiques avec d'autres professionnels et visent une cohérence d'ensemble entre une certaine vision du monde, le métier (démarche éthique, recherche d'un rythme de travail compatible avec la qualité de vie, utilisation privilégiée de blés paysans) et le mode de valorisation souhaité (vente sur commande et tournées de livraison, accueil au fournil certains jours de la semaine), avec des liens aux consommateurs pouvant être étroits. Ceci demande des qualités d'organisation et des compétences diversifiées pour gérer les différentes activités.

Le cas des modèles collectifs à gouvernance partagée

Dans les modèles très collectifs à gouvernance partagée, nous trouvons des producteurs, meuniers, boulangers et/ou pastiers réunis autour d'un projet commun, qui déterminent ensemble les conditions de la coopération et formalisent leur engagement (vision/éthique partagée, qualité des produits, rémunération des parties...) par la rédaction d'une charte ou autre document directeur, et par la mise en place d'un organe garant de la cohérence d'ensemble (ex. : conseil d'administration d'une SCIC ou d'une association). La commercialisation peut être assurée par une structure unique de distribution, mais pas toujours. Si le collectif permet de mettre en commun certains investissements et coûts de fonctionnement, le travail à plusieurs nécessite de forts besoins de dialogue pour la prise de décisions, d'éventuels ajustements dans la répartition des tâches ou la conduite des activités, ainsi que la maîtrise collective de compétences clés comme le choix des variétés, la construction du cahier des charges ou la promotion de la démarche et des produits de la filière.

Le cas des modèles partenariaux

Dans les modèles peu intégrés, les relations entre opérateurs sont régies par des règles commerciales et de bon sens relationnel classiques. L'organisation en filière est souvent initiée par un acteur économique de la transformation et/ou de la distribution qui souhaite reterritorialiser ses approvisionnements pour les sécuriser (en quantité et en qualité), en développant des relations B to B (activités commerciales nouées entre deux entreprises) gagnantes avec des opérateurs plus en amont. Les accords commerciaux peuvent être formels (contrat) ou informels (parole). Bien souvent la recherche de valeur ajoutée se traduit par une logique de coûts/volumes et par la construction d'une offre combinant des produits à forte typicité (variétés anciennes sur meules de pierre) et des produits plus traditionnels à base de blé moderne, avec des efforts de communication sur la qualité des farines (certains boulangers affichent l'origine des farines et vont jusqu'à mettre en place une tarification par variété : Touselle, Rouge de Bordeaux...).

Des tiers-lieux en céréales locales

En complémentarité de ces trois modèles commencent à émerger des tiers-lieux (auto-définis comme tels ou non) qui portent en leur sein, s'associent ou soutiennent des filières alimentaires, avec de premiers cas de filières céréales locales. Ces lieux n'ont généralement pas pour vocation première la production alimentaire, même s'ils y contribuent. Ils visent plutôt la co-création de connaissances, de réseaux ou projets nouveaux par l'organisation de rencontres, la mise à disposition d'espaces et d'outils de travail (ex. : moulin ou fournil itinérant, espace de transformation des céréales), la sensibilisation des habitants aux semences paysannes et/ou le soutien à des dynamiques locales émergentes. Ils ont la particularité d'associer des acteurs non-économiques, comme des citoyens, des élus, des chercheurs ou des collectifs culturels, artistiques... pour inventer des réponses nouvelles aux besoins locaux. Ils sont ainsi le siège de dynamiques hétéroclites d'échanges et de documentation contributive des savoirs et savoir-faire, et participent directement ou indirectement au développement de co-innovations à l'échelle locale. Ces dernières sont susceptibles d'amener un renouveau dans l'exercice des métiers et leur perception, dans une perspective agroécologique (ex. : co-développement de produits nouveaux à partir d'outils *low tech*, valorisant les ressources locales, documentation des connaissances produites dans un esprit des communs, partage de la valeur, pluriactivité).

Des lieux de co-création en céréales locales

C'est le cas de la Grange des Roues à Sorgues dans le Vaucluse. Ce lieu est une ancienne minoterie située au bord de l'Ouvèze, datant de 1840 et abandonnée depuis une cinquantaine d'années, puis restaurée au cours des quatre dernières années par les porteurs du projet. Comportant 1 200 m² de surface répartis sur cinq niveaux, la Grange des Roues a pour vocation de soutenir l'implantation d'artisans des céréales grâce à la mise à disposition d'espaces et d'outils dédiés à la fabrication de moulins (menuiserie), à la production de farines (moulin sur meule de pierre et à cylindres) et de pains (fournil) biologiques à base de variétés anciennes, mais aussi à l'échange de savoirs et savoir-faire autour de l'artisanat et à la valorisation des produits (dans l'épicerie et à l'occasion d'événements culturels). À ce lieu, sera prochainement adossée une filière associant des agriculteurs bio locaux, dans l'idée de valoriser la production locale et paysanne de céréales, de favoriser la coopération dans le travail et de rendre vivant le lien entre agriculture et alimentation. Grâce aux équipements fournis, les porteurs de ce tiers-lieu cherchent à favoriser, préserver et promouvoir la culture et la sauvegarde des variétés anciennes, mais aussi des méthodes traditionnelles de mouture (moulin Liberté sur meules de pierre), complémentaires de méthodes plus modernes (moulin Meyer semi-industriel pour augmenter la capacité de production).

C'est également le cas de l'association Le Moulin des Garrigues à Valflaunès dans l'Hérault qui produit des céréales de variétés anciennes et met à disposition des producteurs de l'Hérault et du Gard, un moulin *low tech*, itinérant, actionné par des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques), afin qu'ils puissent valoriser leur production en farine avec un impact environnemental quasi nul (moulin autonome et rendement énergétique optimisé). La farine est distribuée en circuits courts sur les marchés locaux, dans un esprit de partage et d'échange avec les consommateurs et les habitants.



“Les tiers-lieux sont le siège de dynamiques hétéroclites d'échanges et de documentation contributive des savoirs et savoir-faire, et participent au développement de co-innovations à l'échelle locale.”



Vers une mise en réseau des lieux

À l'échelle nationale, FAB'LIM et INRAE, en partenariat avec des associations de développement agricole, cherchent à mettre en lien ces réseaux et lieux de co-crédation de connaissances, d'outils, de réseaux et de projets nouveaux autour des céréales locales, chacun disposant de compétences spécifiques: animation de la sélection participative des céréales, fabrication de moulins, mouture sur meule de pierre, fabrication de pains au levain, organisation d'ateliers avec les citoyens... L'idée est de documenter collectivement les pratiques et de tisser des réseaux d'interconnaissance ponctués de rencontres thématiques, territoriales et de débats (communautés de contribution thématiques). Il s'agit aussi de penser la création d'un prototype en *open data* pour centraliser les données sur les co-innovations mises en œuvre (d'ordre technique, économique, organisationnel...) en vue de favoriser l'essaimage et le co-développement d'actions dans un esprit de réciprocité, à cultiver ●

Ingénieure agronome de formation initiale, **Juliette Peres** est responsable du développement du projet associatif FAB'LIM, Le Labo des Territoires Alimentaires Méditerranéens.

🔍 Aller plus loin
Quand l'innovation sociale réoriente l'innovation technologique dans les systèmes agroalimentaires: le cas des chaînes locales autour des blés. Innovations n° 64 p.41-63. Collectif, 2021

Tiers-lieux et espaces collaboratifs: laboratoires et révélateurs des nouvelles pratiques de travail. Research Group Collaborative Spaces, Note de Recherche 2. F-X. Vaujany, S. Faure, A. Bohas, 2017.

Dénouer l'écheveau des tiers lieux: tentatives généalogiques. Sociologies pratiques n°38, p. 3-10. C. Colmellere, D. Corteel, V. Fages, S. Lacour, 2019

Faire de l'alimentation durable l'affaire de tous

Pour une meilleure reconnaissance du rôle des tiers-lieux nourriciers

En impliquant des mondes sociaux peu intégrés dans la reterritorialisation de l'alimentation et sa gouvernance, les tiers-lieux nourriciers favorisent une transition partagée vers une alimentation durable.



par Yuna Chiffolleau
relu et édité par Chrystèle Bazin



Dans la dernière décennie, le renouveau des circuits courts en France s'est élargi à un mouvement en faveur de la reterritorialisation de l'alimentation, consistant à articuler localement l'ensemble des étapes nécessaires entre production agricole et transformation (Chiffolleau, 2019). La crise de la Covid-19 est venue accélérer ce mouvement, en France comme dans d'autres pays du monde (Nemes et al., 2021). La guerre en Ukraine ne fait aujourd'hui que l'amplifier, avec le risque évident de privilégier une agriculture locale intensive pour renforcer l'autonomie alimentaire des pays et des régions, au détriment de la transition agroécologique et alimentaire (Pörtner et al., 2022). Les tiers-lieux nourriciers en France peuvent alors jouer un rôle clé pour maintenir une reterritorialisation forte, vectrice de transitions, en affirmant leur contribution au développement d'une gouvernance alimentaire territoriale à la fois inclusive et au service de systèmes alimentaires plus durables. Soutenue dès 2014 à travers les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) inscrits dans la Loi d'Avenir agricole, la reterritorialisation a en effet été pensée dans ce cadre comme une opportunité pour faire participer les acteurs locaux aux décisions concernant les systèmes alimentaires et les trajectoires de transition vers plus de durabilité. En d'autres termes, la reterritorialisation de l'alimentation devait aussi favoriser la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale, conçue à la fois en tant qu'outil (dispositif) »

multi-acteurs), processus (participation des acteurs et prise de décisions collective) et aboutissement (coordination entre les acteurs et entre les actions autour de l'alimentation) (Billion, 2017) en faveur de la transition des systèmes alimentaires.

Si les PAT ont permis d'activer cette gouvernance dans de nombreux territoires, leur cadre tend toutefois à rabattre la participation sur les acteurs institutionnels, laissant de côté les acteurs directement impliqués dans les actions autour de l'alimentation (producteur agricole, artisan, distributeur, consommateur...) mais aussi les acteurs peu ou pas engagés dans l'alimentation durable ou le développement du territoire. Il s'agit ici de montrer l'intérêt d'autres dispositifs, tels que les tiers-lieux nourriciers en particulier, pour favoriser une plus large participation tout en facilitant les échanges nécessaires à une meilleure compréhension des enjeux de durabilité. Les tiers-lieux nourriciers touchent en effet une diversité de publics et peuvent aller encore plus loin en ce sens en s'appuyant sur une approche renouvelée du territoire qui les entoure.

Le tiers-lieu, jonction de mondes sociaux pluriels

Des travaux menés avec des acteurs de plusieurs territoires du Massif Central invitent en effet à sortir des schémas classiques de représentation du monde en termes de catégories sociales (genre, catégorie socio-professionnelle, appartenance institutionnelle, etc.) pour envisager celui-ci comme un système de mondes sociaux (Chiffolleau et al., 2018). Ces « mondes sociaux » consistent en un assemblage d'acteurs, d'actions, de structures et de lieux liés à des domaines thématiques. Ils structurent les territoires et les font évoluer; ils ne se limitent pas aux sphères liées à l'agriculture, à l'alimentation ou au développement territorial mais interfèrent avec celles-ci à travers la consommation de produits agricoles et alimentaires, l'usage des terres et de l'eau, etc. Le monde « médico-social », par exemple, se compose de professionnels de santé, de travailleurs sociaux, d'institutions publiques locales contribuant à réguler les activités de ce monde (ex. CCAS, Centres communaux d'action sociale) mais aussi de citoyens portant des actions de solidarité, dans un cadre associatif ou non, ou bien encore de chercheurs s'intéressant aux effets de l'alimentation sur la santé. Autant d'acteurs, d'actions, de structures et de lieux qui font le lien avec les habitants et peuvent faciliter leur participation aux décisions concernant les systèmes alimentaires mais qui restent souvent peu intégrés dans les dispositifs institutionnels de gouvernance alimentaire.

Dans l'objectif d'une gouvernance alimentaire territoriale plus inclusive, le tiers-lieu nourricier prend alors une nouvelle dimension, étant un lieu de rencontre et de partage entre acteurs de mondes sociaux différents, sans que ce soit forcément pensé

et animé ainsi. Le repenser sous cet angle peut aider les acteurs du tiers-lieu à mieux valoriser le rôle de leur structure auprès des acteurs publics, en complément des dispositifs institutionnels. Cette approche est aussi le moyen d'identifier les mondes sociaux encore peu ou pas touchés par le tiers-lieu, et de créer des liens avec ces mondes et entre les différents mondes pour à la fois affirmer la dimension transversale de l'alimentation et appuyer la co-construction d'un réel projet alimentaire de territoire. Ces liens, néanmoins, ne doivent pas seulement se tisser avec et entre les acteurs les plus visibles et/ou les plus engagés au sein de chaque monde social, au risque de reproduire un fonctionnement institutionnel limitant la portée de nombreux PAT ou bien de conforter un entre-soi peu à même d'enclencher les transitions agroécologique et alimentaire à grande échelle.

Participation critique et transition partagée

Les récits d'expérience des tiers-lieux font émerger plusieurs pratiques qui permettent d'élargir le champ des acteurs mobilisés (Dechancé et al., 2020). Organiser une rencontre informelle, conviviale, ludique est en effet un levier souvent efficace pour faire venir des acteurs du territoire peu ou pas concernés par les rencontres institutionnelles. Il s'agit alors de profiter de la présence de ces personnes pour les inviter à donner leur avis, à proposer des idées et/ou à faire valoir leurs compétences pour la transition agroécologique et alimentaire, en s'appuyant sur différentes activités: un concours d'idées ou de recettes, l'animation d'un débat autour d'un thème controversé (ex. intérêts et limites de la production agricole hors-sol ou bien des produits alimentaires ultra-transformés), la discussion autour d'un système local d'échange de compétences pour le développement de l'alimentation durable, etc. Il convient toutefois de veiller à ce que les tiers-lieux ne deviennent pas de nouveaux vecteurs d'injonction à la participation, obligeant les personnes à se comporter en tant que citoyens sans leur donner les moyens de comprendre ce qui est en jeu. Les actions des tiers-lieux doivent soutenir l'émergence d'une participation critique dans le territoire (Friedberg, 1972), c'est-à-dire permettre aux acteurs de maîtriser ce sur quoi et pourquoi ils sont invités à participer.

Les acteurs les plus éloignés des dynamiques locales pourront néanmoins avoir du mal à pousser la porte d'un tiers-lieu, même dans le cadre d'une activité conviviale et ludique. Il est important alors que les acteurs du tiers-lieu fassent connaître leur initiative et leurs actions pour les transitions au sein de chaque monde social, en allant vers les espaces qui font partie du quotidien des personnes: une maison de quartier ou un club de sports (monde social des loisirs), une médiathèque (monde social de la culture), un comité d'entreprise (monde social de la production autre qu'agricole), etc. L'enjeu de la

“Les tiers-lieux nourriciers touchent une diversité de publics et peuvent aller encore plus loin en ce sens en s'appuyant sur une approche renouvelée du territoire qui les entoure.”

gouvernance alimentaire territoriale est de « faire avec et par » une diversité d'acteurs et non de « faire pour » un club de personnes déjà initiées à l'alimentation durable. Le tiers-lieu peut s'affirmer alors comme un « tiers » avant d'être un lieu, même si, dans un second temps, le partage d'un lieu « tiers » aide à dialoguer, à se comprendre, à apprendre les uns des autres, à co-expérimenter, à co-crée (de la connaissance et des innovations), à co-décider les trajectoires de transition les plus adaptées au territoire.

En facilitant de nouveaux liens avec et entre les mondes sociaux du territoire, en encourageant et en développant la participation critique des personnes, les acteurs d'un tiers-lieu peuvent ainsi jouer un rôle clé pour que la gouvernance alimentaire territoriale s'élargisse à de nouveaux acteurs, peu ou pas impliqués jusque-là, et les entraîne collectivement dans la transition agroécologique et alimentaire. Si de nombreux tiers-lieux nourriciers agissent déjà en ce sens, un soutien plus important de l'action publique aiderait à renforcer ce rôle, en tant que mission d'intérêt général permettant de préparer ou de compléter le développement d'une gouvernance alimentaire plus institutionnelle ●



Yuna Chiffolleau est ingénieure agronome, docteure en sociologie, directrice de recherche en sociologie économique à l'INRAE (Institut National de Recherche sur l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement).

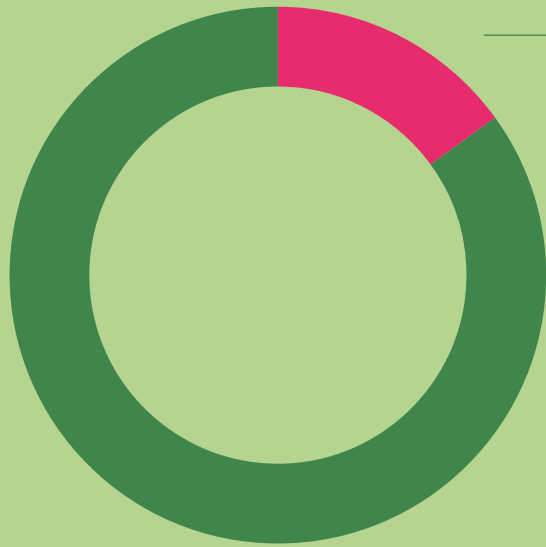
Aller plus loin
Devenir acteur de la gouvernance alimentaire sur son territoire. Guide pratique à destination des acteurs des territoires. Y. Chiffolleau, G. Akermann, J. Baron, 2018

La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France. Géocarrefour. C. Billion, 2017 [en ligne]

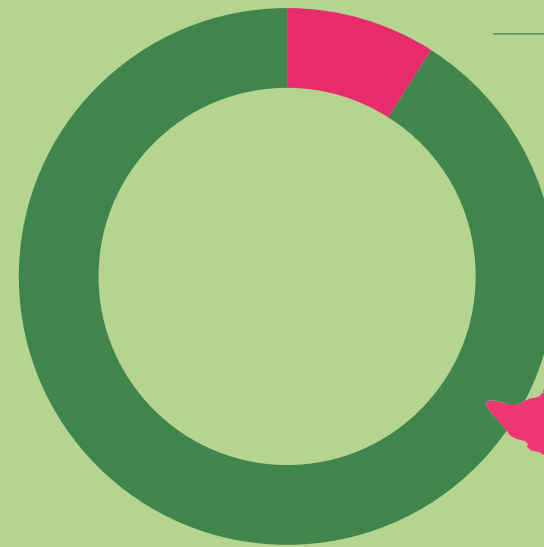
Du champ à l'assiette. Le renouveau de l'alimentation de proximité. Hors-série Village n°3. Y. Chiffolleau 2019

Les tiers-lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire. J. Dechancé, J. Peres, Y. Chiffolleau, 2020

We need a food system transformation – in the face of the Ukraine war, now more than ever. One earth. Collectif, 2022. [en ligne]



16%
des tiers-lieux ont
des partenariats avec
des acteurs de l'agriculture
et de l'alimentation



10%
des tiers-lieux
se définissent
comme nourriciers

22%
des tiers-lieux
disposent d'outils destinés
à la production



46%
des tiers-lieux proposent
des activités de débats
sur les thématiques
environnementales et
écologiques



21%
des tiers-lieux agissent
dans le domaine
alimentaire

Données Alimentation



Fabrication locale

Homemade : des systèmes productifs décentralisés
p.75

Comme Un Établi : travailler dans un atelier de fabrication partagée
p.78

La Fab Unit : une fabrique d'objets et de mobiliers
p.80

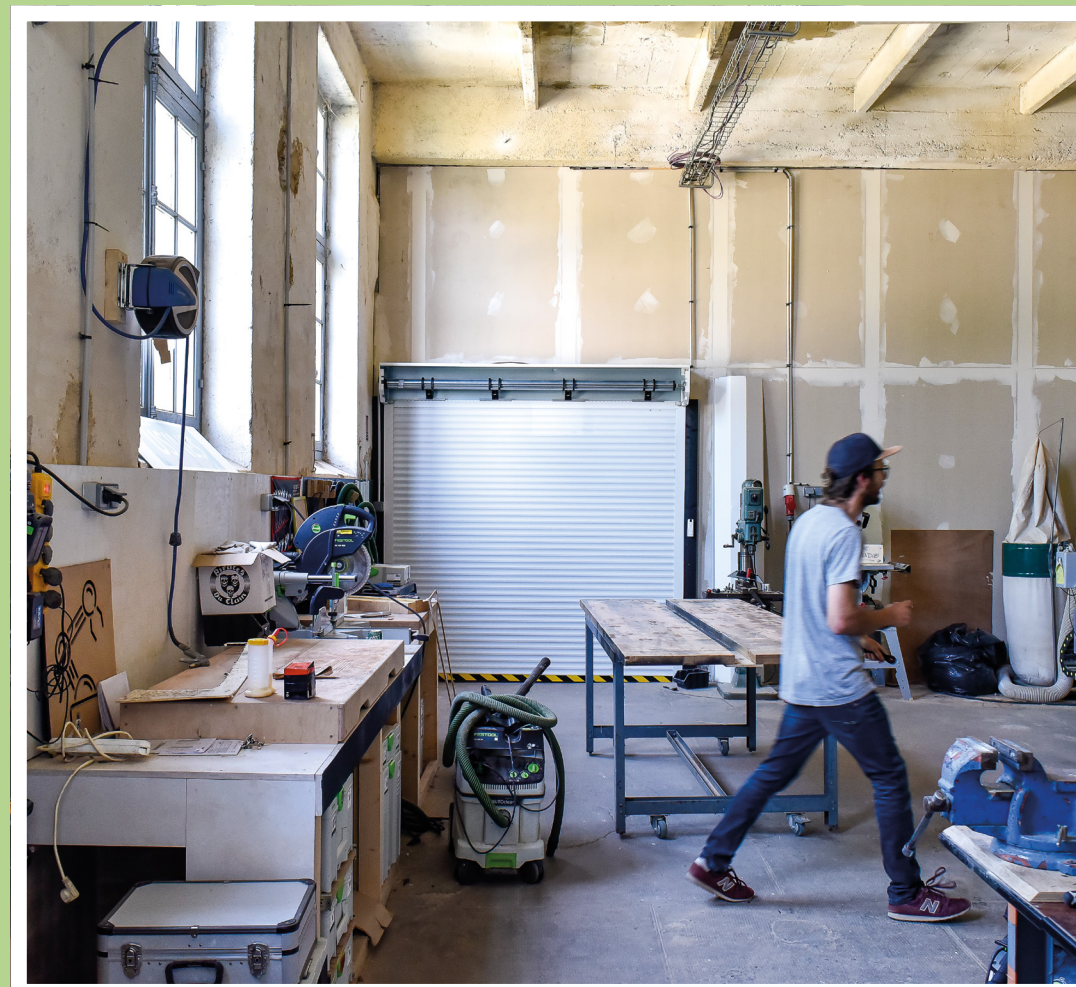
Ouvrir les boîtes noires
p.84

En vert, les tiers-lieux!
p.88

Ce chapitre porte son regard sur les tiers-lieux de production locale - fablabs, makerspaces, manufactures - et la manière dont ils dessinent des systèmes productifs décentralisés, ancrés territorialement au plus près des ressources, des savoirs et savoir-faire de ceux-ci. Qu'est-ce qui se produit en ces lieux et s'expérimente dans les modes de production, d'organisation entre artisans et parties-prenantes de leurs environnements, qu'ils soient urbains ou ruraux?

Direction Rennes et le tiers-lieu Comme Un Établi, Manufacture de Proximité, avec l'interview d'Emeline Delvoe, métalière et sociétaire du tiers-lieu, revenant sur les activités de cet atelier de fabrication locale, sa gouvernance coopérative et les effets leviers du lieu sur son activité d'artisane indépendante, entre mutualisation, projets communs, circuits internes de production et attractivité économique à l'échelle locale. Puis la Drôme avec le portrait de la Fab Unit et sa fabrique locale d'objets et de mobiliers à partir de réemploi de matériaux. La crise sanitaire a quant à elle rendu visible le besoin de systèmes productifs décentralisés comme les fablabs qui ont contribué au maintien et au développement de connaissances et de capacités de proximité. C'est le sujet de l'interview de Romain Allais, ingénieur de recherche à l'APESA en transition pour la durabilité, confiant à Mélissa Gentile, de la Coopérative Tiers-Lieux, un retour d'expérience sur le projet HOMEMADE et le potentiel transformatif de la réponse des makers à la crise COVID-19. En rebond, Jeanne Mainetti, doctorante en préparation de la thèse «Le mouvement Maker dans l'économie de la connaissance» à l'Université Paul Valéry - Montpellier 3, propose une relecture critique de l'ouvrage de Camille Bosqué, *Open design. Fabrication numérique et mouvement maker*, et replace l'open design dans le sillon de la fabrication numérique et du mouvement maker. Enfin, Volny Fagès (historien des sciences) voit en ces «espaces du faire» les vecteurs d'un mouvement de relocalisation de la production, de rapprochements territorialisés entre fabricants et consommateurs, dans un mode de production ajusté à la demande, pointant le rôle central des tiers-lieux de fabrication dans les transitions, à l'échelle des territoires.

Homemade: des systèmes productifs décentralisés



Les fablabs au service du maintien et du développement des connaissances et capacités en proximité

Romain Allais (👤), ingénieur de recherche à l'APESA en transition pour la durabilité, témoigne des travaux réalisés par l'APESA et MARYPOSA dans le cadre du projet HOMEMADE concernant l'analyse de la structuration et du potentiel transformatif de la réponse makers à la crise COVID. ➡

Dans le contexte actuel de questionnement des tiers-lieux sur leur raison d'être et les incertitudes sur leurs financements, revenons sur leur mobilisation, il y a un an et demi maintenant, pour répondre au manque d'Équipements de Protection Individuels lors de la première vague de COVID en France. Dans le cadre du projet HOMEMADE, vous avez analysé les modalités d'engagement et de production des makers. Finalement, à quelle production s'adonnent les makers post-crise ?

En effet, la mobilisation des makers a été permise par l'identification d'un objet à produire clair, associé à un objet social aligné avec les valeurs des lieux, appuyé par des ressources humaines territoriales disponibles du fait du confinement. Le manque de main-d'œuvre est souvent cité comme l'une des raisons de l'arrêt de la production d'urgence, mais c'est bien la fin du besoin d'EPI produits localement et le retour des acteurs industriels conventionnels qui ont progressivement démobilisé les équipes. Sans objectif de production partagé appelant une coordination au-delà des territoires d'actions traditionnels, les makers sont retournés à leurs objets particuliers. Ils apparaissent donc à nouveau comme des acteurs capables de faire et de produire de leur propre initiative lorsque la situation l'exige, mais sans offre ni direction claire par ailleurs.

Mélissa Gentile
est responsable Labo
et co-directrice
de la Coopérative
Tiers-Lieux.

28%
des tiers-lieux sont des
fablab/makerspace/
hackerspace (Espaces
du Faire)

22%
disposent d'outils
destinés à la production

En termes de réponses aux enjeux des territoires, dans une logique de décroissement, quelles seraient les opportunités dont les fablabs pourraient se saisir ?

Leur rôle de relais locaux d'information, leur capacité à fédérer des compétences qui ne sont pas disponibles ou rentables pour les entreprises, leur capacité à étudier ponctuellement des problèmes de conception et à apporter des solutions innovantes, leur culture de l'intérêt général appliqué à des problèmes particuliers sont nécessaires pour répondre aux enjeux des territoires, notamment ruraux et périurbains. Toutefois, le foisonnement de l'offre des makers peut amener les acteurs à se questionner sur la capacité des lieux à rentrer dans le jeu d'une contribution fiable à l'économie productive. Il y a donc un effort à faire de la part des makers pour clarifier leurs conditions d'interventions (valeur du temps passé, limite de prestation, nature de la proposition de valeur, ressources humaines disponibles entre autres) afin de transformer leur capacité à faire une offre à destination des acteurs publics et privés dans les territoires.

Quel pourrait être le rôle de ces lieux dans la fabrication locale de l'après-crise ?

Les tiers-lieux apparaissent comme une réponse intéressante aux enjeux de maillage et de péréquation territoriale qui sont au cœur des grands schémas d'aménagement régionaux. Ils peuvent permettre un maintien de connaissances et de capacités dans des territoires par ailleurs en déprise et une capacité de production dont l'artisanat et les services de proximité peuvent avoir besoin. Ils peuvent également permettre de maintenir des liens et un réseau local au travers d'un lieu de rassemblement et d'une animation associée. Ils apparaissent ainsi comme complémentaires des acteurs de formation et de recherche déjà soutenus à l'échelle régionale (universités, centres de ressources technologiques...). Ils pourraient constituer des relais locaux pour ces acteurs, tant par leur place dans l'organisation de la production que par leurs valeurs d'innovation collaborative, d'accès libre et partagé aux savoirs et d'expérimentation ●

“Les tiers-lieux apparaissent comme une réponse intéressante aux enjeux de maillage et de péréquation territoriale qui sont au cœur des grands schémas d'aménagement régionaux.”

🔍 Aller plus loin
HomeMade: le mouvement des makers en Nouvelle Aquitaine entre 2020 et 2022. La Coopérative Tiers-Lieux, 2023

Makers: enquête sur les laboratoires du changement social. Seuil. I. Berrebi-Hoffmann, M-C. Bureau, M. Lallement, 2018

L'âge du faire, Hacking, travail, anarchie. Seuil, La couleur des idées. M. Lallement, 2015

Comme Un Établi: travailler dans un atelier de fabrication partagée



Interview d'Emeline Delvoye, métalière à Comme Un Établi (Rennes)

Zoom sur le parcours d'Emeline Delvoye (👤👤), usagère et sociétaire de Comme Un Établi à Rennes, un atelier de fabrication locale. Elle évoque les activités du lieu, sa gouvernance coopérative et les effets leviers de l'intégration de l'atelier de fabrication sur son activité d'indépendante, entre mutualisation, projets communs, circuits internes de production et attractivité économique à l'échelle locale.

Quelles sont les activités de Comme Un Établi? Quel est le fonctionnement du lieu en termes d'activités, de mutualisation d'outils de production et de gouvernance?

👤👤 Comme Un Établi est le premier atelier partagé à Rennes dédié aux pratiques professionnelles artisanales. Il est situé dans un ancien garage Peugeot de 1200m² appartenant à la ville de Rennes que nous occupons (bail précaire) pour sept années reconductibles. On y rencontre vingt-deux artisans, aux pratiques diverses (menuiserie, ébénisterie, métallerie, tapisserie, mobilier, broderie, maroquinerie...) et tous indépendants. Dans une première salle réservée aux pratiques utilisant un espace moindre, on trouve dix box d'environ 15m² qui sont des ateliers privatifs et des établis et espaces de stockage. Une seconde salle accueille un parc de machines mutualisées, réparties entre un atelier bois et un atelier métal (plieuse, cintreuse, guillotine...) que je partage pour l'instant avec deux autres métalliers. La contribution aux frais des occupants varie en fonction de la surface occupée et de leurs usages du parc de machine. Chacun peut devenir sociétaire de la coopérative, nous sommes quatre occupants à l'être aujourd'hui. Chaque artisan a ses propres clients et fournisseurs, mais Comme Un Établi répartit également de la valeur en interne (en priorité en direction des sociétaires), par des commandes ou des marchés gagnés après réponse aux appels d'offres.

Quel a été votre parcours d'artisan avant de rejoindre Comme Un Établi? Qu'est-ce que l'intégration de ce lieu a changé dans votre pratique et vos activités?

👤👤 Je suis arrivée à Comme Un Établi en août 2020, en pleine phase covid (on a reçu les clefs du lieu au printemps, pendant la première vague). J'ai aujourd'hui un box dans la première salle où je travaille mes plans et l'administratif, reçois mes clients et dispose d'un petit showroom pour montrer mes productions (mobilier, assises, bureaux, tables-basses mais aussi verrières, portails, garde corps, ou commandes d'artistes...). Avant cela, j'ai terminé ma formation en 2015, complétée par deux années en entreprise pour parfaire mon apprentissage, et j'ai partagé un atelier avec une autre métalière avant de rejoindre Comme Un Établi. Ici, j'ai accès à des espaces de production plus vastes et à des machines (plieuse, guillotine...) trop coûteuses à l'échelle individuelle qui me contraignaient à sous-traiter. Je peux également répondre à des commandes, comme des escaliers par exemple, que je refusais faute d'espace auparavant. Mais ce qui change principalement, c'est la mutualisation à l'œuvre et les collaborations qui s'initient ici entre les artisans avec de nombreux projets communs. Je travaille souvent avec Stéphane Pennec qui est ébéniste, et Margaux Le Bellego qui est tapissière d'ameublement. Nous

répondons à plusieurs à des commandes, comme pour la conception et la fabrication de tables pour Le Quadri à Rennes ou encore un chantier d'ameublement pour une librairie de bande dessinée où je vais embaucher des artisans du lieu. En fonction de nos disponibilités et de nos carnets de commande, il peut arriver que l'on s'échange chantiers et clients entre métalliers du lieu.

À l'échelle du lieu comme à l'échelle de votre activité de production, en quoi Comme Un Établi incarne une production orientée vers le local, que ce soit en termes de fournisseurs et de clients? A quels besoins du territoire cela répond-t-il?

👤👤 L'idée initiale des fondateurs de Comme Un Établi était d'ouvrir un atelier de fabrication au centre ville de Rennes, afin de permettre aux citadins d'accéder à un espace pour bricoler ou réparer meubles et objets au cœur d'un écosystème d'artisans professionnels développant leurs pratiques en multipliant les porosités entre artisanat professionnel et besoins de particuliers. Comme Un Établi crée une nouvelle polarité dans le nord de la ville en étant un espace de travail mais également un lieu ouvert et accessible, avec chaque samedi les ateliers ouverts aux habitants et des workshops animés par les résidents. Une fois par mois j'anime un atelier autour de la soudure par exemple. Mes fournisseurs, à part pour des matériaux précis que je fais venir de plus loin, sont tous Rennais. Mais ce sont surtout les clients, particuliers, artisans, commerçants, restaurateurs, qui confèrent à Comme Un Établi cette dimension locale. Notre organisation et nos pratiques individuelles comme collectives permettent de répondre à des sollicitations que n'auraient pas pu accepter une métallerie classique, comme par exemple ce client qui m'a demandé de customiser sa guitare. La période du covid a bien sûr été compliquée mais, l'été dernier, le lieu a été rejoint par de nombreux nouveaux artisans, signe que le lieu est repéré à l'échelle de la ville ●

Emeline Delvoye
Métalière de formation,
Emeline Delvoye est
usagère et sociétaire
de Comme Un Établi
à Rennes, un atelier
de fabrication locale
récemment lauréat de
l'appel à projets Manu-
facture de Proximité.
Elle travaille pour des
particuliers, des profes-
sionnels ainsi que pour
des structures associa-
tives, notamment dans
le milieu du spectacle.

16%
des tiers-lieux sont
des ateliers artisanaux
partagés

🔗 **Aller plus loin**
Pour une architecture des
communs. Autoproduction
et espaces collectifs.
Eterotopia, La Facto.
2023

La Fab Unit: une fabrique d'objets et de mobiliers



Une fabrique d'objets et de mobiliers Made In Drôme

Le 8 Fablab, créé en 2014, est un fablab implanté à Crest, dans la Drôme. La structure, qui se veut un outil de production autonome sur son territoire, est ouverte à tous, amateurs comme professionnels, pour les accompagner dans la conception, le prototypage et la production de leur projet.

Suite à la crise sanitaire de 2020, le 8 Fablab crée la Fab Unit, une micro usine locale destinée à produire des petites et moyennes séries d'objets et de mobiliers à partir de déchets et de matières premières collectés sur le territoire. Cette aventure réunit alors quatre designers et artisans qui coopèrent déjà avec le fablab. Économie circulaire, réemploi, recyclage plastique, telles sont les grandes problématiques auxquelles s'attaque la manufacture. La structure mère, le 8 Fablab, propose toujours un fablab dans le centre ville de Crest avec un espace médiation, et des activités de formation et de sensibilisation aux enjeux du recyclage et désormais un espace de production plus professionnel, qui propose une gamme de produits « Design made in Drôme » et de l'accompagnement à des porteurs de projets.

Recycler et valoriser les déchets plastiques du territoire

La Fab Unit contribue à une dynamique d'innovation territoriale en matière de recyclage via l'identification de gisements de proximité et la collecte de déchets. Les designers et artisans hébergés au sein de la manufacture prototypent et produisent des objets et mobiliers à partir de ces déchets; ils accompagnent également l'émergence de projets d'économie circulaire et affinent ainsi leurs propres modèles de conception et de production, agiles, ancrés et adaptés aux enjeux du territoire. Deux axes de production se complètent :

- La fabrication de matières premières à partir de déchets plastiques. La Fab Unit contribue à un projet initié par le réseau Precious Plastic qui lui permet de produire de grandes plaques de matières premières plastiques servant ensuite de base à la conception d'objets et de mobiliers. Ce procédé permettra prochainement le recyclage de 10 tonnes de plastique par an.
- La production d'objets en plastique et bois autour de la signalétique ou de l'aménagement répondant à des commandes de particuliers, d'entreprises et de collectivités.

Pour cela, la Fab Unit collabore avec de nombreuses entreprises locales (plasturgistes, agriculteurs, commerces, artisans), des collectivités locales, la Chambre régionale des Métiers de l'Artisanat, des tiers-lieux du territoire... En témoigne le projet « Paillettes », réunissant une quinzaine d'acteurs du territoire. Il s'agit d'une plateforme collaborative de traitements de déchets plastiques de la vallée de la Drôme à l'échelle de trois intercommunalités. Piloté par la Fab Unit, le projet permet de collecter, trier, broyer les déchets plastiques initialement dédiés à l'enfouissement; le broyat obtenu est revendu à la Fab Unit et à des entreprises locales désireuses d'intégrer le plastique recyclé à leurs processus de production et de transformation.

Une production iconique, la chaise canoë

Il s'agit d'une chaise en plastique recyclé, 100% produite dans la Drôme, née de la coopération entre la Fab Unit et l'entreprise Rodet, fabricant drômois de mobiliers en tube métallique pour collectivités. La coque de la chaise est entièrement réalisée à partir de canoës en fin de vie (l'une des principales activités touristiques du territoire) et incarne ici la démarche de fabrication en circuit-court (le périmètre de transport maximal est de 70km), et de fabrication distribuée chère à la Fab Unit. C'est la matière, locale et accessible, qui offre l'opportunité de penser une chaîne de valeur et un processus de production vertueux.

🔍 Aller plus loin
« Fab labs », « makerspaces » : entre innovation et émancipation ?
Revue internationale de l'économie sociale, n° 334 p. 85-97.
Y. Rumpala, 2014

Le living lab, un intermédiaire d'innovation ouverte pour les territoires ruraux ou péri-urbains ?
Innovations, n°61
p. 15-40. I. Fasshauer, C. Zadra-Veil, 2020

Une structure experte qui forme et accompagne les artisans

La Fab Unit accueille d'ores et déjà deux premiers designers, et souhaite poursuivre son ouverture auprès d'artisans, designers et architectes désireux de travailler en économie circulaire et circuit-court. Dans ce cadre, la Fab Unit propose la mutualisation d'espaces de production, de matériels, de réseaux, de process... Les professionnels accueillis peuvent à la fois se former sur place, en s'inspirant des processus de production mis en place par la manufacture mais aussi prototyper et produire, en bénéficiant de l'accompagnement des résidents et porteurs de la Manufacture. La Fab Unit reçoit gratuitement les porteurs de projet et partage un grand nombre de ressources, dans un esprit fablab, et à l'instar de l'approche prônée par Precious Plastic. La Fab Unit organise également des visites apprenantes afin de sensibiliser les artisans du territoire à la question du réemploi, de les inciter à travailler avec des matériaux recyclés, d'aller se sourcer localement, et d'éviter la production de déchets sortant du territoire. C'est notamment le cas d'un cycle de visites co-organisé avec la CMA locale.

Le réseau de production de la Fab Unit touche aujourd'hui un millier de personnes et s'engage dans des actions de formation. Elle s'appuie notamment sur l'expertise du 8 Fablab, organisme de formation certifié depuis 2014 et propose deux formats de formations :

- La formation-action « recyclage plastique » sur une à deux demi-journées pour apprendre à fabriquer une plaque de plastique recyclée.
- Le workshop co-design, organisé avec les agents des médiathèques de la Drôme autour de la conception d'une boîte à livre extérieure destinée aux communes rurales de la Drôme. Des ateliers sont également pensés pour des publics plus amateurs.

Des manufactures de proximité, elles aussi labellisées en 2022, font également appel à la Fab Unit pour bénéficier de son expertise et ainsi développer leur projet ; c'est notamment le cas de la manufacture de proximité en consortium « Uzinou », dans le Morbihan, réunissant l'Argonaute, l'ESAT les Ateliers Alréens et la Fabrique du Loch ●



58%

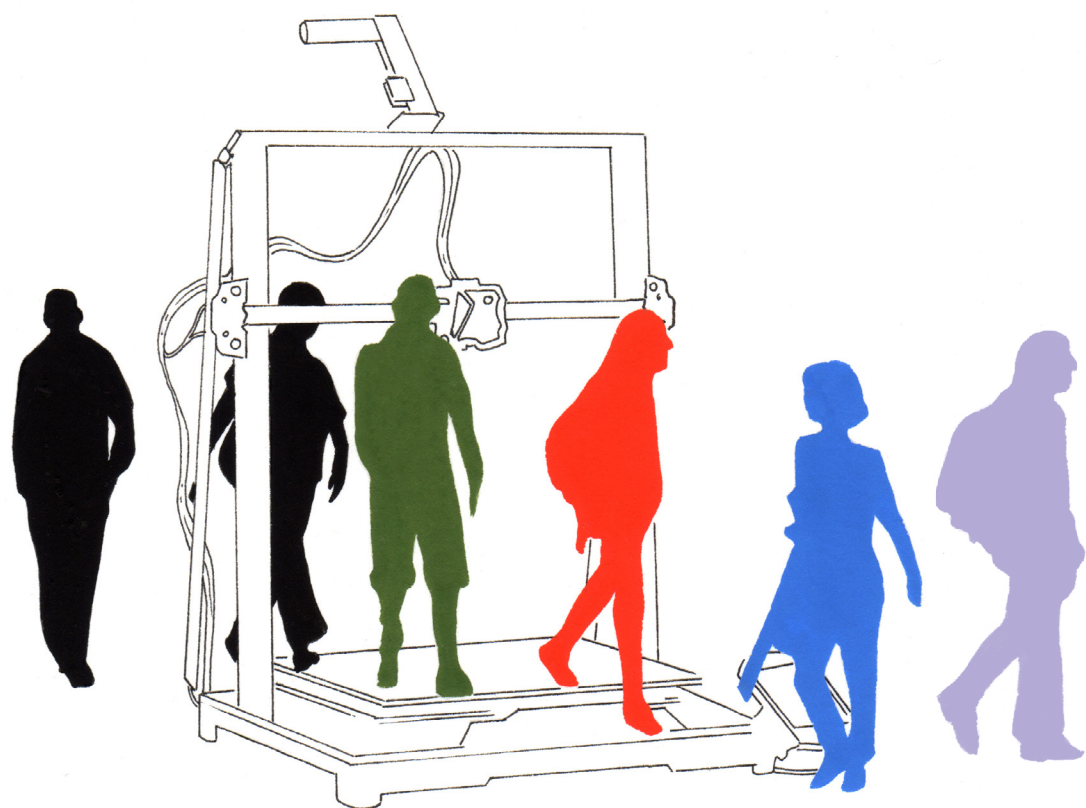
des tiers-lieux développent des actions de formation et d'apprentissage

46%

des tiers-lieux sont engagés dans l'économie circulaire et dans le réemploi de matériaux

Ouvrir les boîtes noires

Lecture de l'essai *Open design. Fabrication numérique et mouvement maker* de Camille Bosqué



par Jeanne Mainetti

L'open design dans le sillon de la fabrication numérique et du mouvement maker
Camille Bosqué fait partie des premiers chercheurs français à orienter les projecteurs de l'investigation scientifique vers les activités hébergées dans des espaces aux appellations variées (fablab, makerspace, hackerspace, hacklab, techshop, fabrique de territoire, manufacture de proximité) dont l'essaimage sur la planète ne cesse de croître.

Dès 2012, Camille Bosqué s'est lancée dans une grande exploration, de la baie de San Francisco à Dakar en passant par les zones arctiques de la Norvège, en quête de témoignages des amateurs, bricoleurs, makers qui font naître ces zones hybrides. Ces trois années d'enquête ont été jalonnées de plusieurs publications en collaboration avec des chercheurs ou des acteurs de terrain et d'une thèse soutenue en 2016 qui alimente en grande partie le présent essai. À la croisée des milieux artistiques, scientifiques, associatifs, industriels et institutionnels, Camille Bosqué poursuit son cheminement dans l'écosystème des espaces du faire. Aujourd'hui designer, docteure en Esthétique et Design et professeure agrégée d'arts appliqués, elle enseigne à l'École Boulle et à l'ENSCI - Les Ateliers. Elle nourrit les débats autour du design dit « ouvert » auxquels son dernier ouvrage : *Open design. Fabrication numérique et mouvement maker*, paru en août 2012, offre un angle de vue riche en références historiques et observations de terrain.

Sous le prisme de la débrouille et du Do It Yourself, l'essai s'articule autour de six chapitres qui dévoilent les contradictions structurantes d'un cheminement tâtonnant et balisent, sans jamais enfermer, les concepts qui sous-tendent le mouvement d'ouverture d'un design encore trop souvent cantonné à un rôle d'habillage. ●

L'ouvrage s'ouvre comme un rideau sur ce que Camille Bosqué conçoit comme un spectacle, celui d'un développement technologique dont la mise en récit paraît nécessaire pour qu'il soit intelligible et adopté. Le fil rouge de l'impression 3D conduira le lecteur tout au long de l'essai à travers cette logique démonstrative par le déploiement des nombreuses fictions technophiles et technophobes que cette technologie suscite. L'hypothèse qui guide cette première partie de l'ouvrage est que la fabrication numérique s'accompagne d'une extrapolation nécessaire à la diffusion de nouveaux langages, gestes et outils.

En curatrice, l'autrice nous propose dans une deuxième partie, un panel d'objets opérables ou co-crédés dont elle analyse la portée exploratoire des méthodes de conception. De l'imprimante 3D auto répliquante RepRap à la machine à laver increvable en passant par un ordinateur dans un bidon, les focales choisies s'orientent bien souvent vers les notions de

réparabilité et de modularité. La question de la standardisation, abordée dans le troisième chapitre de l'ouvrage, rend compte de la place de l'utilisateur lorsqu'il peut s'appropriier l'objet au cours de sa conception. Son rôle fait ressurgir de vieux débats éthiques et esthétiques, fondateurs dans l'histoire du design, pour interroger les notions de sur-mesure et de personnalisation. Ainsi des plans accessibles et paramétrables dénichés sur internet ont permis à Nicolas Huchet de créer sa propre prothèse de main qu'il ne considère, d'ailleurs, pas comme un simple objet médical mais bien comme une partie de sa personnalité.

Dans la quatrième partie de son ouvrage, Camille Bosqué met en lumière les racines hackers dans lesquelles puisent le mouvement des fablabs en plongeant dans l'histoire du MIT, de la côte ouest américaine et des premiers hackerspaces berlinois. L'éthique du libre porte en elle le fondement du partage de la connaissance qui rend possible le débat actuel sur le design ouvert. L'autrice explique comment les principes modifiés des modalités de la propriété intellectuelle se sont progressivement diffusés au-delà des logiciels pour s'adapter au monde du *hardware*, redessinant ainsi les contours des modes de production de masse.

L'autrice adopte également une posture critique vis-à-vis de la promesse de démocratisation de savoir-faire complexes qui reste parfois superficielle ou ambivalente notamment dans le champ informatique. L'intimidation face aux outils, au vocabulaire et aux lieux touche encore beaucoup de personnes « novices » malgré toutes les meilleures intentions de ceux qui travaillent à diffuser leurs pratiques. Le cinquième chapitre rend hommage au développement international des ateliers partagés de fabrication numérique sur lesquels la vision du design discutée dans l'ouvrage repose grandement. Cet hommage prend, à différents passages de l'ouvrage, la forme d'un cahier d'excursions. Par ses descriptions immersives, Camille Bosqué nous emmène à la visite de certains des fablabs de ce qu'elle appelle « la première vague » qui, en 2002, voient le jour en Inde, au Costa Rica, au nord de la Norvège, dans la ville de Boston et au Ghana. Ces espaces, pionniers dans la démarche de mise en réseau décentralisée, seront très vite



“Dépasser la perspective linéaire de l'élaboration technique pour encourager un modèle tourbillonnaire dans lequel des conceptions nouvelles émergent de n'importe quel point du réseau.”

rejoints par une multitude de lieux aux structurations diverses. L'autrice insiste sur l'appréhension de l'appellation fablab non pas comme une marque, mais comme un réseau d'ateliers qui partagent leurs projets et peuvent s'associer pour exporter et diffuser certaines réalisations. Ce partage à l'échelle internationale des plans d'objets créés à différents points du réseau est rendu possible par l'adoption d'équipements semblables pour chacun des espaces : imprimante 3D, découpeuse laser, fraiseuse numérique, découpeuse vinyle, etc. L'ouvrage précise que l'exigence de la documentation est inscrite dans l'ADN du mouvement des fablabs. C'est un impératif mentionné explicitement dans la partie « Secret et Business » de la charte rédigée par le MIT. Chaque espace est chargé, de manière informelle, de rendre accessible (à travers un site ou un Wiki en ligne) les données, plans, explications et détails des projets qu'il héberge.

L'autrice évoque également les différentes mises en réseaux de ces espaces, notamment à l'échelle de la ville avec le concept de Fab City. Ce dernier propose de passer d'un fonctionnement urbain où la plupart des produits consommés sont importés et génèrent une production de déchets, à un fonctionnement dans lequel les flux d'informations (bits) sont privilégiés aux flux de matières (atomes), grâce au recyclage des ressources à l'échelle locale. Camille Bosqué note que l'imaginaire de la société de l'information et de la connaissance est bien présent dans cette proposition institutionnalisée qui repose sur un dépôt mondial de modèles et de plans librement accessibles sur internet et utiles à l'échelle de la ville.

L'essai aborde aussi la pandémie de Covid-19 qui a frappé le monde au printemps 2020, et a amené des collectifs de makers à se coordonner à grande échelle pour produire de manière locale et à la demande une grande quantité de masques de protection, afin d'équiper à la fois les particuliers mais aussi les soignants et le personnel hospitalier. Camille Bosqué développe son analyse de cette situation extraordinaire

dans un article publié en décembre dernier, intitulé « Design viral, le plan C. Les makers face au Covid ». Enfin, l'autrice réserve sa dernière partie à l'opportunité de mutation pour le design dans le contexte de crise structurelle, industrielle, économique, écologique et sanitaire. L'autrice questionne la vocation unique mais encore floue du designer dans les bouillonnements et les pratiques diffuses des communautés d'amateurs. Son rôle s'orienterait vers celui d'un accompagnateur, d'un passeur ou d'un stimulateur bienveillant dont les préoccupations s'attacheraient à une forme de frugalité et d'économie de moyen encore trop absente des préoccupations de certains makers.

Paru en août 2021, le livre a été présenté en septembre au Centre Pompidou et le mois suivant à October Make (rassemblement annuel des espaces du Faire). Il connaît une bonne réception tant du côté institutionnel que de celui des makers qui se retrouvent dans les nombreuses scènes quotidiennes dépeintes avec la palette sensorielle de l'autrice qui « pratique » son terrain. L'ouvrage résonne tout particulièrement avec les écrits de Michel Lallement ou de Steven Levy dans lesquels les lecteurs friands de généalogie trouveront la description d'une branche de parenté au mouvement maker où les hackerspaces trouvent leur assise depuis les débuts de l'informatique ●

Jeanne Mainetti est doctorante en sociologie sur la documentation dans le mouvement maker. Elle est engagée dans le monde associatif dans les branches du biohacking, du féminisme et des matériaux innovants.

➤ Aller plus loin
Design viral, le plan C. Les makers face au Covid.
 Revue Design, Arts, Médias, Les Arts de faire : Acte 2 Design du peu, pratiques ordinaires. C. Bosqué, 2021

L'éthique des hackers
 Globe. L. Steven, 2013

Ce que sait la main. La culture de l'artisanat
 Albin Michel, R. Sennett, 2013

En vert, les tiers-lieux!



par **Volny Fagès**
relu et édité par **Constance Garnier**

Espaces du « faire », relocalisation de la production et enjeux environnementaux.
En favorisant la réparation, en rapprochant fabricants et consommateurs, et en ajustant la production à la demande, les tiers-lieux de fabrication pourraient jouer un rôle central dans la transition écologique à l'échelle des territoires.

Une des promesses associées à la multiplication des tiers-lieux, et à leur professionnalisation, est liée aux perspectives qu'ils ouvrent en matière de relocalisation de la production de biens et de services. Cette question n'est pas nouvelle¹, mais le soutien récent de l'État à 100 « Manufactures de Proximité » lui redonne, en France, une certaine actualité. Il s'agira d'aborder ici, plus spécifiquement, les enjeux écologiques de cette relocalisation par le développement de tiers-lieux de fabrication.

Parmi la diversité des tiers-lieux, certains s'engagent activement dans la mise en œuvre de transitions environnementales. Ces « tiers-lieux transitionnels », comme propose de les nommer Raphaël Besson, « tentent d'agir de manière structurelle, continue, et systémique sur les transitions » en donnant « à chacun les capacités techniques et intellectuelles pour agir sur [celles-ci]² ». S'ils constituent sans doute la figure de proue de l'engagement écologique des tiers-lieux, ces lieux fortement engagés écologiquement semblent aujourd'hui minoritaires parmi les 3 500 lieux dénombrés en 2023 en France par France Tiers-Lieux³. Mais ce constat ne doit pas diminuer l'importance (effective ou potentielle) de la dimension environnementale associée au déploiement de tiers-lieux dans les territoires, quel que soit le rapport explicite de leur projet à l'écologie. Ce texte se propose ainsi d'évoquer certains enjeux écologiques liés à la (re)localisation d'activités productives dans/et par les tiers-lieux, même lorsque ceux-ci ne sont pas des « tiers-lieux transitionnels » à proprement parler.

¹ En 2013, dans son discours sur l'état de l'Union, Barack Obama rêvait déjà du rôle que pourraient jouer les fablabs dans la relocalisation de la production.

² *Accroître l'impact des tiers-lieux transitionnels* dans Rapport France Tiers-Lieux, Nos territoires en action p. 80. R. Besson, 2021

³ *Recensement des tiers-lieux*. France Tiers-Lieux, en partenariat avec tous les réseaux et partenaires des tiers-lieux, 2023

Réparer, récupérer, réemployer : une écologie DIY

Parmi la soixantaine de fablabs ayant répondu au questionnaire envoyé par le Réseau français des fablabs pour la publication de son Livre Blanc en 2017-18, 80% ont mentionné le « bricolage » comme faisant partie des principales activités quotidiennes des personnes fréquentant leur lieu, 80% mentionnent la « fabrication », et 86% la « réparation »⁴. Dans le large recensement des tiers-lieux réalisé en 2023 par France Tiers-Lieux, sur près de 1 700 réponses reçues, 40% des lieux disposent d'un atelier de fabrication et 22% disposent d'outils destinés à la production (28% se reconnaissent dans la « famille » des fablabs, makerspaces, espaces du faire, et 16% dans celles des ateliers artisanaux partagés), et 46% sont engagés dans l'économie circulaire et le réemploi de matériaux. Dernier chiffre, toujours dans ce recensement, 43% des tiers-lieux ont tissés des partenariats avec des acteurs de la transition écologique⁵. Ces chiffres, certes essentiellement déclaratifs, mettent en évidence un premier aspect de la dimension environnementale des pratiques qui se déploient dans les tiers-lieux : travailler à l'augmentation de la durée de vie des objets et des matériaux par la réparation, la récupération, et le réemploi.

Cet ensemble de pratiques recouvre une large gamme d'activités, allant de l'autoréparation d'objets électroniques ou électroménagers, à la sensibilisation contre l'obsolescence (programmée ou non), en passant par la mise en place de filières de récupération/recyclage de pièces ou de matières premières, notamment par un travail conjoint avec des recycleurs. Concentrons-nous ici sur la réparation. Comme le soulignait déjà un rapport commandé par l'ADEME en 2017⁶, dans la plupart des tiers-lieux relevant de ce que l'on qualifie parfois d'espaces du « faire »,

les pratiques de réparation sont encore très peu professionnalisées et peu connectées aux réseaux de réparateurs agréés ou d'artisans. Dans ces lieux se déploient à une échelle locale des pratiques de récupération et de réparation d'outils et de machines s'inscrivant dans une culture du bricolage, du faire soi-même, valorisant la polyvalence⁷ et une culture de la « bidouille »⁸. Concrètement, les réparations ont souvent lieu dans des Repair cafés hébergés dans des tiers-lieux, ponctuellement ou de façon récurrente, mais peuvent également être mises en œuvre (plus rarement) dans les pratiques courantes et quotidiennes de ces lieux (comme les ateliers de réparation organisés par l'association PiNG à Nantes). Des réseaux locaux de réparation peuvent ainsi se développer, à des échelles modestes, le plus souvent en dehors de tout rapport marchand. Une expertise technique importante est souvent requise, mais la montée en compétences peut être rapide, par le biais d'apprentissages horizontaux et informels, conditionnés à un investissement temporel important et à la présence de personnes ressources permanentes ainsi que d'adhérents assidus à même d'accompagner cet apprentissage par le faire.

Difficilement quantifiables dans leurs effets environnementaux, les actions de réparation mises en place dans les tiers-lieux, qu'il s'agisse d'autoréparation et/ou de lutte contre l'obsolescence, ne visent que rarement l'efficacité en premier lieu et prennent également souvent la forme d'ateliers d'autoformation, ou de conférences introductives ouvertes à tous. Même si ces actions sont, le plus souvent, arrimées à des activités pratiques de réparation, l'objectif est alors d'abord d'amorcer (ou de consolider), chez les personnes y assistant, un parcours de transformation de

“La relocalisation de la production manufacturée est un défi essentiel de nos sociétés occidentales, aussi bien sur le plan de l'emploi que de l'environnement. En participant au raccourcissement des trajets domicile-travail, à la plus faible circulation des matières premières et des marchandises, au développement de filières de récupération, de réparation, et de réemploi, les tiers-lieux y prendront leur part.”

leur rapport aux objets techniques et, par extension, de leur rapport à la consommation et à la production de déchets. Du côté de la récupération et du réemploi, des microcircuits de récupération de matériaux de fabrication se développent autour de certains de ces lieux, de façon très locale. Ils s'appuient parfois sur les connaissances familiales des personnes fréquentant les tiers-lieux, comme dans le cas du fablab d'Auray, La Fabrique du Loch, où le fabmanager a pu organiser, de façon très informelle, une filière de récupération de plexiglass grâce au réseau familial d'un des membres de son fablab. Parfois, ces filières de récupération deviennent centrales dans l'approvisionnement en matériaux d'un fablab au point d'innover la plupart de ses projets, comme au Konk Ar Lab, fablab de Concarneau.

Il est important de garder à l'esprit que ces chiffres et ces exemples nous disent peu de choses sur l'impact environnemental réel de ce type d'action, par secteur d'activité. Une enquête quantitative plus spécifique serait nécessaire pour préciser par exemple le nombre de réparations effectivement réalisées chaque année dans les tiers-lieux. Même si du chemin a sans nul doute été parcouru depuis, rappelons qu'en 2015, parmi les 92 « espaces de fabrication numérique » ayant répondu à l'enquête menée par le cabinet Deloitte à la demande de l'ADEME, 90% déclaraient, certes, réaliser des réparations, mais 72% indiquaient n'en faire que « rarement » ou « parfois », et 84% estimaient à moins de 25 par an le nombre de réparations effectuées dans leurs locaux⁹.

De multiples freins empêchent encore l'essor de la réparation des objets manufacturés. Les tiers-lieux pourraient certainement jouer un rôle dans la levée de certains d'entre eux – que l'on pense à la prégnance

du goût pour la nouveauté ou à la course au renouvellement technologique, au manque de techniciens réparateurs compétents dans certains secteurs, ou encore à l'indisponibilité des pièces détachées. Mais malgré leur nombre relativement conséquent, les tiers-lieux de fabrication peinent à devenir des lieux de référence où un large public pourrait venir réparer (ou faire réparer). Ils demeurent encore majoritairement des lieux où se développe davantage une sensibilité à la réparation et à la compréhension de ses enjeux (techniques notamment), jouant ainsi un rôle (essentiel) d'« hébergeur et d'accélérateur d'expérience »¹⁰.

Pour changer d'échelle, et augmenter l'impact positif sur l'environnement des réparations faites dans les tiers-lieux, les industriels ont probablement une responsabilité à endosser afin de permettre la relocalisation de la production de pièces détachées. Qu'il s'agisse de la technicité de fabrication des pièces au moment de leur design, de leur interchangeabilité, de l'accessibilité des plans des pièces lorsque celles-ci ne sont plus fabriquées par les constructeurs, ou de la (re)localisation au plus près de la demande d'unités partagées de fabrication de pièces, les pouvoirs publics auront sans doute un rôle incitatif ou réglementaire à jouer.

⁴ Livre blanc, *Panorama des Fablabs en France*. p.35. Réseau Français des Fablabs, 2019

⁵ *Recensement des tiers-lieux*. France Tiers-Lieux, en partenariat avec tous les réseaux et partenaires des tiers-lieux, 2023

⁶ *Encourager la réparation via l'utilisation de l'impression 3D et des espaces de fabrication numériques*, Deloitte Développement durable, O. Jan et Alii, ADEME, 2017

⁷ *Les bricoleurs : entre polyvalence et spécialisation*, Sociétés contemporaines, n°8, p.61-85. C. Bonnette-Lucati, 1991

⁸ *L'obsolescence déprogrammée : prendre le parti des choses pour prendre le parti des hommes*. Fablabs, makers et repair cafés, Techniques & Culture, n° 65-66 p.235-239. M. Goyon, 2016

⁹ *Développement durable*. p.33 op. cit. ADEME, Deloitte, 2017

¹⁰ *Développement durable*. p. 151 op. cit. ADEME, Deloitte 2017

Relocaliser la production, développer les circuits courts

Depuis quelques années, la recherche d'une stabilité économique a conduit de nombreux tiers-lieux, dont l'activité était initialement centrée sur un fablab ou un hackerspace, à diversifier leurs activités : offrir différents types de services (payants ou gratuits), s'adresser à des publics plus divers (professionnels ou amateurs), et s'insérer dans des écosystèmes économiques locaux leur permettant de ne plus dépendre trop exclusivement ni des cotisations de membres (pour les associations), ni de subventions publiques. Location d'espaces de co-working, mise à disposition payante de temps-machine, prestations à des PME (prototypage, formation, etc.), accompagnement et design de projets, hébergement d'artisans et/ou de startups, ouverture d'espaces de restauration, les activités commerciales sont maintenant nombreuses dans les tiers-lieux concernés par la fabrication et la production, faisant d'eux de réels acteurs économiques des territoires.

Par nature, les projets qui développent des tiers-lieux, ou se développent dans des tiers-lieux, ont un fort ancrage local. En effet, pour qu'un tiers-lieu s'inscrive pleinement dans son écosystème, il est indispensable que se constitue et se stabilise une communauté de personnes qui le fréquentent, se l'approprient, l'animent et le font vivre. Qu'il s'agisse d'amateurs (de technologies, de couture, de culture de champignons, ou de culture tout court), de travailleurs indépendants, d'artisans, ou de petites entreprises locales, les rapports humains sont essentiels dans ces lieux, qui se veulent d'abord conviviaux¹¹. Une des conséquences indirectes de la force des rapports humains cultivés dans ces lieux est l'attention qui y est portée à la vie économique locale. Qu'il s'agisse d'une stratégie délibérée de structuration d'un réseau économique ou d'échanges de bons procédés au sein d'un réseau de connaissances, il est ainsi courant que les tiers-lieux hébergent, de façon ponctuelle ou récurrente, des activités vertueuses pour les territoires, autant sur le plan économique qu'écologique : relais de distribution alimentaire (Ruche qui dit oui, AMAP), vente de produits locaux et bio (par exemple au marché de la Condition publique à Roubaix, ou à La Cité fertile à Pantin)... Par ces hébergements, les tiers-lieux contribuent à rendre possible une vaste gamme d'activités qui leur sont extérieures, et dynamisent ainsi les circuits courts. L'activité artisanale au sein des tiers-lieux, dont la clientèle est le plus souvent locale, ainsi que les projets développant une activité de fabrication manufacturière à la demande (par exemple, dans le cas de la mode, au Plateau Fertile à Roubaix) vont dans le même sens.

Si les tiers-lieux participent à la relocalisation de la fabrication (artisanale essentiellement), ou de la consommation alimentaire, leur contribution à l'économie des territoires reste, semble-t-il, pour

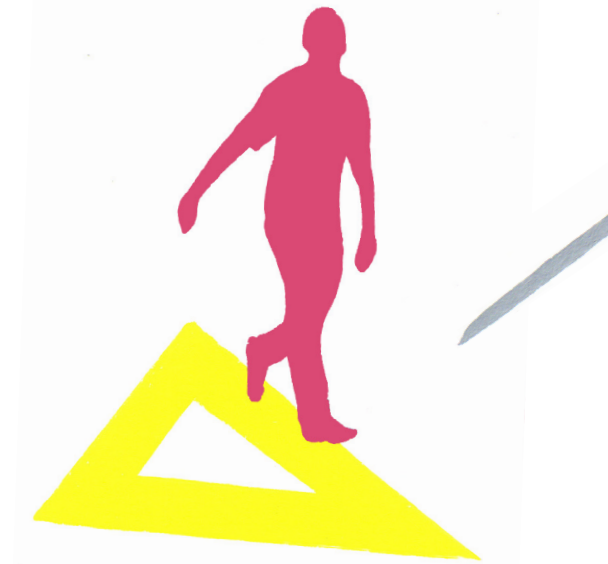
¹¹ « Make care » : des visières contre le Covid-19. Un programme de recherche. La Vie des Idées. L. Chalet, M. Dutilleul, V. Pages, E. Gayoso, 2020

¹² Une étude détaillée de la contribution des tiers-lieux aux économies locales reste encore à réaliser.

l'instant marginale¹² et touche une très faible proportion des consommateurs. Pour que les promesses de relocalisation de la production industrielle par le développement d'une fabrication locale dans des « Manufactures de Proximité » aient une chance de se réaliser, le défi à relever est celui d'un changement d'échelle, vers une massification de ces pratiques. Aujourd'hui, le principal obstacle à une relocalisation de masse de la fabrication est sans doute le prix des objets produits. Comment passer d'une clientèle de consommateurs éclairés, prêts à payer plus cher ce qu'ils considèrent comme un « juste prix » dans une démarche mêlant conviction et pratique de distinction sociale, à des consommateurs issus de toutes catégories socio-professionnelles ? Car, comme le dit un membre du Roselab à Toulouse¹³, certains produits resteront toujours beaucoup plus coûteux à produire localement qu'industriellement à grande échelle (que l'on pense à l'informatique, l'électronique, les vêtements, ou l'électroménager). La fabrication locale, pour être accessible et écologique, doit probablement s'articuler à une réflexion poussée sur le réemploi, le reconditionnement, et la réparation.

La fabrication distribuée

Même si c'est une idée plus ancienne¹⁴, l'expérience de la production de visières de protection par les makers durant les premiers mois de la pandémie de Covid-19 a rendu concrète, et désirable, la mise en place de réseaux de fabrication distribuée. La crise sanitaire a en effet montré qu'il était possible de s'organiser pour produire localement des produits manufacturés, parfois relativement techniques, de façon décentralisée, en utilisant les compétences, les outils et les machines de fabrication (imprimantes 3D) déjà présents chez les particuliers et/ou dans les ateliers de fabrication numérique. Ainsi toute une chaîne de valeur, incluant l'approvisionnement, la fabrication et la distribution, a pu être mise en œuvre rapidement à des échelles locales ou régionales¹⁵. Le développement de projets de fabrication distribuée



dans des tiers-lieux pourrait renforcer le rôle que ceux-ci endossent localement comme lieux de production de biens. Par la mise à disposition d'espaces, par la mutualisation de parcs machines, ils pourront contribuer à ancrer des emplois artisanaux dans les territoires, mais aussi à créer des synergies entre les différents publics qui fréquentent ces lieux (citoyens intéressés, étudiants, retraités, personnes en difficultés sociales, etc.). D'un point de vue écologique, la fabrication distribuée constitue une forme possible de relocalisation de la production, participant au développement de circuits courts en rapprochant producteurs/fabricants et consommateurs. L'ajustement continu, dans ce type de système productif, entre la demande et la fabrication permet également de limiter les stocks, la surproduction et le gaspillage, le tout dans une dynamique environnementalement vertueuse.

La mise en place de réseaux de fabrication distribuée de grande ampleur s'appuyant sur les tiers-lieux est néanmoins encore confrontée aujourd'hui à des obstacles majeurs. D'abord, les habitudes. Jouer le jeu de l'ouverture des données et de l'horizontalité des décisions, valeurs pratiques structurantes dans la plupart des tiers-lieux de fabrication, n'est pas évident chez tous les acteurs susceptibles d'être impliqués dans les chaînes de valeur de la fabrication distribuée, des pouvoirs publics jusqu'aux designers. Ensuite, les normes. Comme on a pu le constater dans le cas de la production de visières durant la crise sanitaire, les questions de normes de qualité et de certification sont loin d'être évidentes lorsque l'on envisage de produire massivement des biens non standardisés¹⁶. Enfin, le modèle économique. Un travail important reste encore aujourd'hui à accomplir pour trouver comment rémunérer à prix équitable les différents

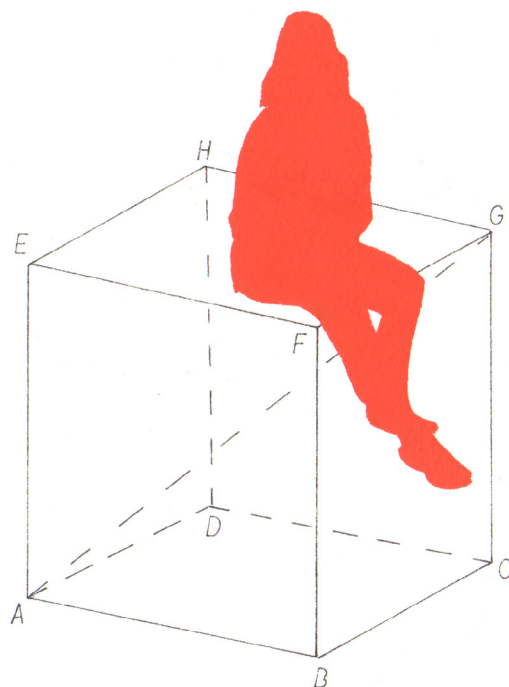
¹³ Nos territoires en action. p.72. Rapport France Tiers-Lieux, 2021

¹⁴ MakerNet : la fabrication distribuée. Les Annales des Mines, n°3. p.65-49, P-A. Ciavaldini, 2017

¹⁵ C'est dans ce contexte de crise sanitaire qu'a émergé la plateforme de fabrication distribuée Fabricomuns

¹⁶ Voir rubrique Pour aller plus loin

“Pour qu’un tiers-lieu s’inscrive pleinement dans son écosystème,



il est indispensable que se constitue et se stabilise une communauté de personnes qui le fréquentent, se l’approprient, l’animent et le font vivre.”

participations à une fabrication distribuée et trouver ainsi une viabilité économique n’ajoutant pas de précarité salariale¹⁷. La relocalisation de la production manufacturée est un défi essentiel de nos sociétés occidentales, aussi bien sur le plan de l’emploi que, comme nous l’avons vu, de l’environnement. En participant au raccourcissement des trajets domicile-travail, à la plus faible circulation des matières premières et des marchandises, au développement de filières de récupération, de réparation, et de réemploi, les tiers-lieux y prendront leur part. Mais pour que cette part ne reste pas marginale, plusieurs freins doivent encore être levés. Une meilleure collaboration des industriels doit permettre de faciliter la réparabilité et l’accessibilité des pièces pour une plus grande gamme d’objets ; la fabrication distribuée, qui ouvre des perspectives pour un meilleur ajustement entre la production et la demande et offre une alternative à la consommation de masse, ne pourra se généraliser que si les enjeux de prix et de normes de qualité sont abordés frontalement. Enfin, du chemin reste encore à parcourir pour ouvrir réellement les tiers-lieux à l’ensemble de la population et de puissants leviers de massification – déjà existants (école, MJC/mission locale, bibliothèques municipales...) – pourraient être davantage utilisés¹⁸.

Comme tous les impacts attendus suite à la mise en œuvre de politiques publiques, les effets écologiquement vertueux d’une articulation étroite entre tiers-lieux et fabrication locale devront être objectivés avec précision. Pour cela, de nouvelles études seront nécessaires, dans le prolongement de celles déjà réalisées, pour dépasser les simples projections et les éléments de langage. Afin de comprendre les effets écologiques complexes et multiples du développement de ces lieux dans les territoires, nos grilles et indicateurs d’évaluation devront également évoluer. En effet, comme le souligne Raphaël Besson à propos des « tiers-lieux transitionnels », les externalités positives pour l’instant non mesurées sont nombreuses¹⁹. Lien social, émancipation individuelle et collective à l’égard de la technologie, participation citoyenne à la vie locale, apprentissages transversaux et horizontaux, résilience urbaine, transformation du rapport aux objets et à la consommation, compréhension des cycles de vie, sont autant de dimensions essentielles de ce que produisent les tiers-lieux ●

¹⁷ Si elle ne doit pas constituer le cœur de marché de la fabrication distribuée, la commande publique peut jouer ici un rôle économique d’amorçage en proposant une sorte de « preuve de concept » de ce type d’organisation de la production.

¹⁸ *Labs et écologie : vers un changement d’échelle*. Rapport final du projet CoReLab, ADEME, p.33. V. Fages (coord.), 2020

¹⁹ Ibid. p.81. R. Besson

Volny Fages est historien et sociologue des sciences et des techniques, maître de conférences à l’Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay.

🔍 Aller plus loin
« Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes », Développement durable et territoires, Vol. 13, n°1 M. Boespflug, T. Lamarche, 2022 [en ligne]

Juristes embarqués, La créativité réglementaire pour les tiers-lieux créateurs de communs. France Tiers-Lieux, La 27^e Région, ANCT, 2022

Risques et normes : mais a-t-on le droit de faire ce que nous faisons ? Makery. V. Fages, L. Chalet, V. Chareyron, M. Dutilleul, E. Gayoso, 2020

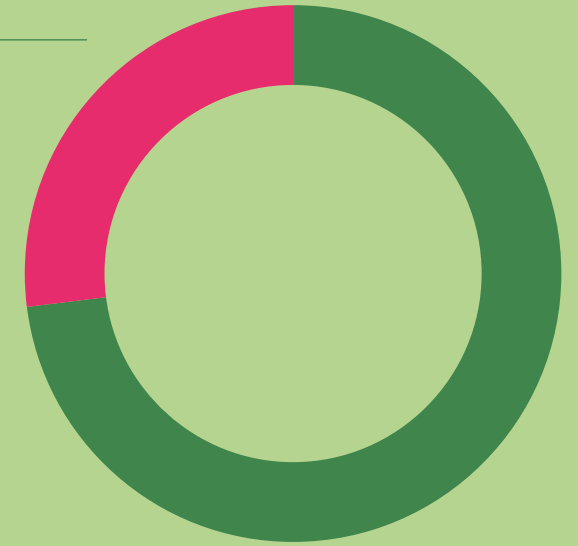
46%

des tiers-lieux sont engagés dans l'économie circulaire et le réemploi de matériaux



28%

des tiers-lieux sont des fablabs, makerspaces, hackerspaces (espaces du faire)



Données Fabrication locale

24%

des tiers-lieux proposent des activités de fabrication numérique



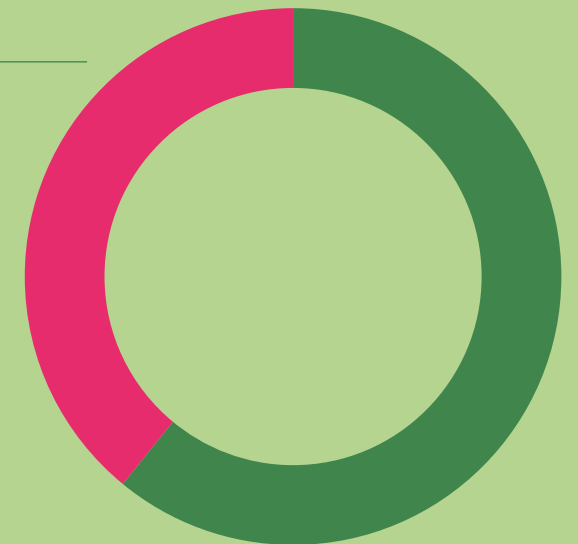
16%

des tiers-lieux sont des ateliers artisanaux partagés



40%

des tiers-lieux disposent d'un atelier de fabrication et pour plus de 50% de ces tiers-lieux, les principaux types de fabrication sont : fabrication 3D, numérique et production de bois.



Coordination de la publication

Arnaud Idelon

Direction de la publication

Yolaine Prout & Rémy Seillier

Comités éditoriaux thématiques

Marion Boespflug *Université Paris 1*
Charlotte Filbien *La Compagnie des Tiers-Lieux*
Geneviève Fontaine *SCIC TETRIS*
Constance Garnier *RFF Labs*
Mélicca Gentile *Coopérative Tiers-Lieux*
Adelaïde Gérard *ANCT*
Arnaud Idelon *France Tiers-Lieux*
Juliette Peres *Fab'Lim*
Marthe Pommé *ANCT*
Rémy Seillier *France Tiers-Lieux*
Stéphane Veyer *Manucoop*

Rédaction (par ordre d'apparition)

Julie Marsaud *WWF*
Catherine
Mechkour-Di Maria *Réseau national des
Ressourceries et Recycleries*
Geneviève Fontaine *SCIC TETRIS*
Marion Boespflug *Université Paris 1*
Amandine Largeaud *Coopérative Le 100e Singe*
Raphaël Besson *Villes Innovations*
Jérôme Tricomi *La Cybergrange*
Arnaud Bonnet *ANCT*
Virginie Poujol *LERIS*
Juliette Peres *FAB'LIM*
Yuna Chiffolleau *INRAE*
Chrystèle Bazin *Journaliste indépendante
et membre du comité éditorial
de l'Observatoire des Tiers-Lieux*
Melissa Gentile *Coopérative Tiers-Lieux*
Arnaud Idelon *France Tiers-Lieux*
Jeanne Mainetti *Université Paul Valéry*
Volny Fages *ENS Paris-Saclay*
Constance Garnier *RFF Labs*

Appui éditorial et relecture

Eléonore Paul

Direction artistique et mise en page

Studio Boulon

Illustration

Laurie Agusti

Responsable de la communication

Antoine Thomas

Impression/Routage

Media Graphic

